

**Zeitschrift:** Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

**Herausgeber:** Société d'histoire et d'archéologie de Genève

**Band:** 18 (1984-1987)

**Heft:** 2

**Buchbesprechung:** Chronique bibliographique pour 1985

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE POUR 1985

### Histoire générale

*Archives, bibliothèques, musées.* — **10 siècles d'Archives d'Etat. La Mémoire de Genève**, tel est le titre du catalogue de l'Exposition présentée par la Société de Banque Suisse, Genève, dans ses quatorze vitrines Corraterie-Confédération-Cité du 11 septembre 1984 à fin février 1985. Les légendes des documents exposés, brèves et pertinentes, sont dues à la plume de l'archiviste d'Etat.

Deux études de qualité sont consacrées à la Bibliothèque publique et universitaire. Françoise Pittard fait une histoire du cabinet des manuscrits de la BPU dans **La Bibliothèque publique et universitaire à travers ses archives** (*Musées de Genève*, juillet-août 1985, p. 8-14). Jean-Charles Giroud, Michel Petroff et Jean-Daniel Candaux ont réuni les articles qu'ils avaient publiés dans les *Musées de Genève* (nos 249, octobre 1984; 250, novembre-décembre 1984; 251, janvier 1985) sous le titre **Les catalogues de la Bibliothèque publique et universitaire** (22 p.). On trouvera dans cette plaquette une histoire des catalogues des origines jusqu'à 1900, de 1900 à nos jours et les perspectives ouvertes par l'informatisation des fichiers. — Le Conservatoire botanique édite pour sa part un livre somptueux intitulé **Ouvrages botaniques anciens. Catalogue des ouvrages prélinnénens de la Bibliothèque des Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève**, dressé et publié sous la direction de Hervé M. Burdet avec la collaboration de Marianne Tsioli-Ray, Martin Morger, Robert Meuwly, Myriam Delley (Editions des Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève, 1985). Richement illustré, ce catalogue recense et décrit quelque 666 titres couvrant deux siècles de pensée botanique. Un vocabulaire explicatif, des index des noms d'auteurs, des pseudonymes, des collaborateurs et des personnes mentionnées dans les titres, des villes d'édition et des imprimeurs font de cet ouvrage une référence précieuse.

Un numéro complet des *Musées de Genève* (n° 259, octobre 1985) est consacré à l'informatique dans les musées genevois. On y trouve en particulier un exposé des problèmes particuliers que pose l'informatique au Musée d'art et d'histoire, au Musée d'ethnographie, au Musée d'histoire naturelle et aux Conservatoire et Jardin botaniques. — Les 44 vases mycéniens du Musée d'art et d'histoire sont l'objet d'une description scientifique par Brenno Bottini sous le titre **Les vases mycéniens du Musée d'art et d'histoire de Genève**, dans *Genava* 1985, n.s. 33, p. 23-63.

*Périodique.* — On saluera l'apparition d'un nouveau périodique, *Le Brécaillon*, Bulletin de l'Association du Musée militaire genevois. Trois livraisons sont

sorties en 1985 comprenant des notes historiques sur des uniformes, des armes et des drapeaux utilisés dans les troupes genevoises, notes dues aux plumes avisées de R. Gaudet-Blavignac, W. Zurbuchen, Claude Bonard, David Foldi, etc.

*Mélange.* — Scott Charles a rédigé en anglais un guide qu'il a intitulé **All about Geneva** (Georg, 1985, 264 p. + cartes). Ce charmant ouvrage n'usurpe pas son titre. Il contient un nombre considérable de renseignements sur Genève présentés avec humour, précision et sens pédagogique. Après un survol historique, le guide propose un itinéraire dans la Genève «genevoise» et un autre dans la Genève internationale. Le visiteur pressé lira, imprimés en gros caractères, les renseignements historiques et architecturaux essentiels; le touriste consciencieux en apprendra plus grâce à un texte de corps moyen; l'amateur enfin se régalerà des notations érudites contenues dans les petits caractères. Ce guide présente en outre toutes les caractéristiques du genre: renseignements culturels, sportifs, hôteliers, culinaires, indications sur les divertissements, les manifestations annuelles, etc. Agréablement illustrée, cette petite somme mériterait de connaître une traduction française.

*Histoire générale.* — On saluera avec plaisir la 2<sup>e</sup> édition de la remarquable synthèse de Louis Binz, **Brève histoire de Genève** (Chancellerie d'Etat, 1985, 78 p. ill. cf. *BHG* 17,2 (1981), p. 238) et sa traduction anglaise sous le titre **A Brief history of Geneva** (Chancellerie d'Etat, 1985, 78 p. ill.).

*Affaires étrangères.* — Deux communes du Pays de Gex font l'objet d'une étude. Alain Mélo présente **Ornex. Histoire d'un terroir d'une communauté du Pays de Gex** (Annecy, Gardet, 1985, 163 p. ill.). L'auteur souligne le rôle de Genève pour l'histoire de cette commune située à 9 km de notre cité: Ornex dépend partiellement du Chapitre de Saint-Pierre; c'est le lieu où les jésuites s'installent pour reconquérir la cité de Calvin; c'est une commune où dès 1960 résident de nombreux frontaliers. — De plus grande envergure est l'ouvrage publié par le Cercle d'études ferneysiennes — Académie Candide, **Ferney-Voltaire, pages d'histoire** (Annecy, Gardet, 1984, 369 p. ill., préface de Paul Guichonnet). D'une érudition locale exemplaire, ce volume collectif aborde l'histoire de Ferney avant, pendant et après le séjour de Voltaire. On y trouve des pages sur les biens possédés par les Genevois dans cette commune dès le XVI<sup>e</sup> siècle, en particulier par les Budé qui furent seigneurs du lieu de 1674 à 1845. Un chapitre présente Ferney comme vitrine du catholicisme face à la Rome protestante au XIX<sup>e</sup> siècle. Des études approfondies sont consacrées à la vie économique, politique et au développement urbain de Ferney. On trouve également un utile catalogue des horlogers et potiers de Ferney.

*Sciences auxiliaires.* — *Généalogie.* — Eric Caboussat, **Caboussat — Caboussat 1685-1985** (Morges, 1985, 146 p. ill.) a écrit l'histoire et la généalogie de sa famille, originaire du Pays de Gex, présente dans la région de Satigny dès le XV<sup>e</sup> siècle et réfugiée dans la région de la Côte vaudoise après la

Révocation de l'Edit de Nantes. A signaler également, Roland Jayet, **La famille Hurter de Schaffhouse et Genève** (Genève, 1985), chronique historique et généalogique d'une famille reçue à la bourgeoisie genevoise en 1953; Pierre Gremaud, **La saga des Ody** (dans «L'écho littéraire», supplément de *La Gruyère*, 26 octobre 1985), où l'on parle de François Ody, chirurgien à Genève; Jacques Dupanloup, **Addenda aux filiations savoisiennes de 1977** (Paris, Aux dépens de l'auteur, 1985), où figure une table des noms cités en 1977.

*Géographie historique.* — Pierre Wellhäuser reprend le dossier de **Genève capitale régionale** (conférence prononcée à la Société des Arts de Genève, mars 1985, 24 p.). Le conseiller d'Etat fait l'historique du problème et dresse l'inventaire des questions actuelles que pose la «regio genevensis». — Le Léman est évoqué dans deux ouvrages. Jean-Pierre Cuendet, **Lémaniquement vôtre. «Les Rives»** (Genève, Slatkine, 1985, 144 p. ill.), invite à un tour du lac au moyen de cartes postales éditées entre 1897 et 1920. **Sauvons le Léman**, publié par l'Association pour la sauvegarde du Léman (Genève, 1985, 136 p. ill.), consacre quelques pages à l'histoire avec des textes de Pierre Corboud, «La découverte des stations lacustres du Léman», et d'Eugène Binder, «Le Léman, voie navigable».

*Histoire communale* — **Le Dictionnaire des Communes genevoises, rues, chemins, lieux-dits**, de Corinne Walker et Micheline Courvoisier, préface de Monique Bauer-Lagier, conseillère aux Etats (Genève, Promoédition SA, 1985, 232 p. ill.), contient des renseignements statistiques, toponymiques et biographies de qualité pour les communes entourant la Ville de Genève (Carouge, Chêne-Bourg, Chêne-Bougeries, Thônex, Cologny, Grand-Saconnex, Lancy, Meyrin, Onex, Pregny, Vernier). — Trois nouvelles histoires communales sont à signaler. Adrien Pétrier, **Histoire de Carouge d'après le manuscrit de Jean-Daniel Blavignac et les notes de Louis Cottier** (Genève, Slatkine, 1985, 140 p. + planches + 54 p.). Aux renseignements un peu vieillis et pas toujours fiables de Blavignac sur l'histoire de Carouge, de la préhistoire à 1885, ce livre joint des notes généalogiques sur quelques familles carougeoises et un glossaire carougeois. — Edmond-Victor Gaillard, **Histoire des Collésiens et des Bossiotes ou Collex-Bossy, 2000 ans d'histoire** (Genève, Slatkine, 1985, 197 p. + planches + 36 p.) a réuni dans un texte de bon aloi ce que l'on peut savoir sur Collex-Bossy dès la préhistoire. Il donne des aperçus attachant de la vie quotidienne et des us et coutumes d'autrefois, et ajoute une série d'anciennes photographies, la traditionnelle liste des autorités et un glossaire du parler local auquel il est sensible tout au long de son texte. La monographie de J. Novelle, **Aire-la-Ville au fil de son histoire** (Commune d'Aire-la-Ville, 1985, 295 p. ill.) est particulièrement réussie. A travers la quotidienneté villageoise, les grands problèmes de la vie de Genève, de l'Europe nous touchent. Ils revêtent un caractère pittoresque et l'Histoire se fond en histoires de familles. Les budgets, devis, travaux d'amélioration qui jalonnent toute vie campagnarde communautaire sont ici racontés avec bonhomie. En outre, M. Novelle a réuni grâce à la collaboration des habitants d'Aire-la-Ville de très jolis documents photographiques.

*Histoire ecclésiastique. — Des Hommes, une idée: la Réforme* (Genève, Fondation des Clefs de Saint-Pierre, 1985, 55 p. ill.). Publiée en vue du 450<sup>e</sup> anniversaire de la Réforme, cette plaquette brosse la biographie succincte des principaux personnages qui ont joué un rôle dans la réforme calvinienne. Dix-huit portraits parmi lesquels figurent les précurseurs ou les contemporains de Calvin (Luther, Bucer, Farel), les disciplines du réformateur de Genève, proches (Bèze, Froment, Viret), et plus éloignés (Boczkay, Knox, Roger Williams, etc.). Ces courts chapitres, rédigés par des spécialistes genevois, agrémentés d'illustrations et présentés par Olivier Fatio, permettent au lecteur le moins averti de se faire une idée des hommes qui ont influencé la Réforme genevoise ou qui s'en sont inspirés.

*Institutions et sociétés. — L'Encyclopédie genevoise* poursuit sa vaste entreprise avec la publication du tome 4: **Les institutions politiques, judiciaires et militaires** (Genève, 1985, 283 p. ill.), publié sous la direction de B. Lescaze et F. Hirsch. Une vingtaine d'auteurs, parmi lesquels de nombreux juristes (notamment Raymond Foëx, ancien procureur général), ont collaboré à la réalisation de cet ouvrage. Les institutions, qui rythment la vie quotidienne des Genevois sont passées en revue. Le lecteur trouvera des pages intéressantes dans des domaines très divers: l'origine du registre foncier ou l'histoire du cadastre; l'historiographie locale; l'analyse des organes qui participent à la vie politique (partis, journaux, groupes de pression, etc.). La loi et la justice font, bien entendu, l'objet d'un chapitre très complet. Richement illustré, doté d'index des noms propres et des matières, cet ouvrage fournit d'utiles renseignements sur l'histoire de nos institutions. — L'une des plus prestigieuses de ces dernières, l'Hospice général, a fêté ses 450 ans en 1985 en publiant un très beau livre: **Sauver l'âme, nourrir le corps: de l'Hôpital général à l'Hospice général de Genève, 1535-1985**, publié par Bernard Lescaze (Genève, Hospice général, 1985, 429 p. ill.). Dans sa préface, Jean Imbert, de l'Institut, décrit avec clarté et concision la trajectoire de l'Hôpital général devenu, en 1869, l'Hospice général. Quatorze savants ont fourni, chacun dans leur spécialité, un article original à ce livre qui s'achève par une contribution de Guy Perrot, l'actuel directeur de l'Hospice général. A travers les livres de comptes de l'institution, véritable cité dans la cité, on apprend beaucoup sur la Genève d'autrefois; comment elle se nourrissait, se vêtait ou s'amusait. La sensibilité moderne ne laisse pas d'être impressionnée par la description de la vie quotidienne d'un Hôpital général pendant l'Ancien Régime. Il ressort néanmoins de ce remarquable ouvrage que le sens de la responsabilité et de la justice a toujours présidé aux destinées d'une institution qui, sans être parfaite, semble avoir été et être encore la meilleure possible. — Institution beaucoup plus récente, l'Office du tourisme de Genève fête son centenaire et publie à cette occasion **Cent ans au service de Genève. Office du tourisme de Genève 1885-1985** (Genève, OTG, 1985, 119 p. ill.). Conçu par Marcel Nicole, ancien directeur de l'Office, l'ouvrage comprend un historique de l'Association des intérêts du commerce et de l'industrie de Genève, rédigé par Pierre Bernasconi, et réunit une série de cartes postales, d'affiches, de tracts publicitaires anciens

où se reflète l'image touristique que Genève a donné d'elle-même au cours des cent dernières années. Autre centenaire, la Société internationale de sauvetage du Léman publie **Cent ans de sauvetage sur le Léman 1885-1985**. Historique et récits de sauvetage sont dus à la plume de P.-A. Bovard. L'ouvrage contient en outre une brève notice sur les 34 sections membres de la Société, dont celles de Genève, Versoix, Bellevue-Genthod, Hermance et La Belotte.

*Histoire artistique et scientifique.* — Le **Manuel des orfèvres de Suisse romande. Biographies — Poinçons — Œuvres** ( Sotheby's Office du Livre, 1985, 331 p. ill.), de François-Pierre de Vevey rendra de grands services. On y trouve la liste des maîtres-jurés et des orfèvres genevois, avec une courte notice biographique, ainsi qu'un indispensable index des poinçons.

Un livre important est consacré à l'ethnographie genevoise sous le titre **Le visage multiplié du monde. Quatre siècles d'ethnographie à Genève** (Genève, Musée d'ethnographie, 1985, 261 p. ill.). A. Dufour, F. Fuest, P. Chaix rappellent ce que fut l'entrée du monde extra-européen dans l'univers des Genevois pendant l'Ancien Régime avec Jean de Léry, les ouvrages publiés sur le Nouveau-Monde à Genève à la fin du XV<sup>e</sup> et au début du XVI<sup>e</sup> siècle et les ouvrages d'ethnographie que l'on pouvait trouver à Genève au XVIII<sup>e</sup> siècle. Un chapitre consacré aux premiers explorateurs, naturalistes et missionnaires genevois et à leurs récoltes d'objets et de données ethnographiques permet d'évoquer les figures d'Henri de Saussure, d'Aloys Naville, du capitaine Bertrand et surtout d'Henry-Alexandre Junod, dont Gérald Berthoud retrace la fructueuse carrière d'anthropologue et de missionnaire en Afrique. Les premiers conservatoires d'objets ethnographiques, puis l'ethnographie genevoise et son Musée au XX<sup>e</sup> siècle sont l'occasion de présenter l'action déterminante d'Eugène Pittard. Louis Necker, cheville ouvrière de ce livre et actuel directeur du Musée d'ethnographie, lance pour terminer un cri d'alarme pour son musée et trace le programme d'un nouveau Musée d'ethnographie digne des collections genevoises.

*Histoire économique.* — Deux maisons ont célébré d'importants anniversaires: l'Hôtel des Bergues, ses 150 ans, évoqués par Louis H. Mottet, **L'Hôtel des Bergues fête son cent cinquantième anniversaire** (*Revue du Vieux-Genève*, 1985, p. 69-74), et la Régie Bory qui publie pour ses cent ans une plaquette illustrée, **Bory et Cie 1885-1985**.

*Mœurs, traditions populaires.* — Les mœurs sexuelles genevoises sont étudiées par Myriam Egli, **Paillardise et condition féminine dans la République de Genève, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle**, dans *Itinera*, 2/3 (1985), p. 73-85 (cf. *BHG* 17, 4 (1983), p. 476-477). Jacques Tagini rappelle le souvenir d'une association villageoise créée en 1894 pour les besoins des services funèbres, **L'Association des garçons d'Arare et le dernier voyage**, dans *Archives suisses des traditions populaires*, 81, 1-2 (1985), p. 47-58.

**Arts, archéologie, topographie**

Signe des temps et du regain d'intérêt suscité par ce domaine, l'année 1985 nous a fourni une riche moisson d'ouvrages relatifs à l'architecture genevoise. Nous trouvons tout d'abord deux guides. Le premier, **Arts et Monuments Ville et Canton de Genève**, publié par la Société d'histoire de l'art en Suisse dans sa série des guides rouges est l'œuvre d'Armand Brulhart et Erika Deuber-Pauli. L'ouvrage qui couvre l'histoire de l'architecture de tout le canton des origines à nos jours s'articule selon un clair découpage géographique: il traite d'abord de la ville de Genève, ville ancienne, ceinture fazyste et quartiers périphériques, puis de la campagne, rive gauche entre Arve et lac et entre Arve et Rhône, enfin rive droite. Le grand mérite de cet ouvrage réside dans les développements historiques qui introduisent les différents chapitres et précèdent la description ponctuelle des bâtiments sélectionnés. Une remarquable iconographie, des photographies, mais aussi des plans d'une grande lisibilité, agrémentent ce guide dont l'utilisation est facilitée par l'existence de deux index. Même si certaines inévitables imprécisions de détail se sont glissées ici et là, on ne peut que vanter cette réalisation qui comble une profonde lacune. En attendant la publication de l'inventaire des Monuments d'art et d'histoire, entreprise sous les auspices de la même Société d'histoire de l'art en Suisse, elle offre tant au spécialiste qu'au grand public une synthèse large et documentée de l'histoire de l'architecture du canton (Genève, 1985, 431 p.).

La Société d'Art public (section genevoise du Heimatschutz) vient pour sa part de produire un guide en douze promenades intitulé **Le Grand Siècle de l'Architecture genevoise**. L'ouvrage consacré à l'architecture du XIX<sup>e</sup> siècle (jusqu'à la Première Guerre mondiale) résulte de la collaboration enthousiaste de plusieurs spécialistes de l'architecture genevoise. Chacun des douze itinéraires a été mis au point de manière à en rendre agréable la visite à pied. Tous les bâtiments repérés dans un plan d'ensemble sont illustrés et décrits dans une notice explicative documentant brièvement leur histoire (Genève, 1985, 232 p.).

Le Service des monuments et des sites du Département des travaux publics de son côté s'est signalé par une grande activité dans le domaine des publications sur l'architecture genevoise. Pas moins de trois parutions à son actif parmi lesquelles il faut mentionner en premier lieu l'étude pionnière réalisée par Richard Quincerot, intitulée **Les couleurs dans la ville. Etude sur les couleurs des façades à Genève**. Ce travail se présente en trois parties: l'analyse proprement dite, des annexes de références et des illustrations commentées. L'échantillonnage des exemples choisis et illustrés démontre la complexité du problème, tributaire par ailleurs de la mode et du goût: il fait état des effets de l'architecture servis tant par la couleur des matériaux et des badigeons que par les infinies combinaisons de couleurs et de décors participant subtilement de l'ordonnance des façades. Ce livre apporte une réflexion nouvelle et constitue un instrument précieux pour l'architecte affronté à la production de la ville contemporaine. Soulignons le fait qu'il est servi par une maquette bien conçue, une excellente documentation photographique et un texte remarquablement ordonné (Genève, 1985, 105 p.).

**Hermance, bourg médiéval** quant à lui, très beau livre d'images oblong, s'avère une réalisation d'une tout autre nature. Premier volume d'une série qui s'intitulera «Architecture et Sites genevois», il consiste principalement en un relevé complet des façades par rues, exécuté par Alès Jiranek selon une technique spécialement mise au point qui allie les procédés scientifiques au talent artistique. Le village défile ainsi sous les yeux du lecteur en vues perspectives parlantes. On aurait aimé trouver dans cet ouvrage une étude historique approfondie de l'architecture d'Hermance à la hauteur du relevé graphique. Le mince article sur le patrimoine architectural du bourg ne constitue qu'un préambule en la matière (Genève, 1985, 171 p.). A mentionner enfin, pour clore le chapitre des productions du Département des travaux publics (Service des monuments et des sites), la plaquette consacrée au remontage de la ferme Pastori à Ballenberg, **La Ferme genevoise au Musée de l'habitat rural suisse à Ballenberg** (Genève, 1985, 32 p.).

Réalisée quant à elle par la FAG (Fondation pour l'aménagement des Grottes) la brochure intitulée **Rénovation du quartier des Grottes** dresse le bilan de huit années d'activité. On y retrace l'historique et l'évolution de l'appréciation du quartier et des directives d'aménagement: on y passe également en revue les réalisations à venir (Genève, 1985, 24 p.).

Pour terminer le panorama des contributions relatives à l'architecture genevoise, citons la revue **Ingénieurs et Architectes suisses** n° 14, 4 juillet 1985, qui comporte un article signé Pierre Baertschi et Daniel Mouchet, **La conservation mise au défi. A Genève, la façade de l'Uniprix promue monument historique** les auteurs s'y expliquent sur un paradoxal exemple de conservation monumentale. Dans le même numéro, signé Pierre Baertschi et Hanya Pazeltova, **Genève, à propos de quelques surélévations**. Le bulletin n° 4 de **Nos Monuments d'Art et d'Histoire** comprend une autre contribution du chef de Service des monuments et des sites intitulée **Sauvegarde et développement. Le cas de l'agglomération genevoise**; le bulletin n° 3 quant à lui abrite dans ses colonnes un passionnant article de Marcel Grandjean, **L'architecture de brique «genevoise» au XV<sup>e</sup> siècle**. L'auteur y explore les régions encore mal connues de l'architecture genevoise médiévale tardive et dévoile les origines piémontaises de certaines pratiques constructives. Dans *l'Information immobilière*, n° 18, quelques pages d'Armand Brulhart consacrées à **La maison Mallet, œuvre de Jean François Blondel**.

Au rayon des parutions grand public, à signaler le livre de Jean-Claude Mayor, *Voyage insolite sur Genève*. L'auteur survole le canton quartier par quartier et village par village. L'ouvrage est pourvu d'une riche iconographie, où les belles vues aériennes contemporaines contrastent avec des cartes postales au charme désuet (Genève, 1985, 143 p.). F. Delor. P. L. Siron et P. Segond quant à eux ont collaboré à la brochure relative à l'histoire des organes successifs de Saint-Pierre, *Cathédrale Saint-Pierre, Genève. Les Orgues* (Genève, Fondation des Clefs de Saint-Pierre, 1985, 36 p.). Arnold Mobbs pour sa part a rédigé le texte de la plaquette consacrée à *L'auditoire de Calvin* (Genève, Eglise nationale protestante, 1985, 30 p.).

La revue *Genava* 1985, t. XXXIII, comprend plusieurs articles traitant de l'histoire de la peinture à Genève. Ce sont, dans l'ordre d'apparition, **Jean Etienne Liotard aux Pays-Bas. A propos de quelques documents inédits** de Frans Grijzenhout qui jette un nouvel éclairage sur la vie et l'activité de l'artiste lors de ses deux séjours aux Pays-Bas. Renée Loche et Anne Rinuy dans leur **Nouvelle approche d'une peinture inachevée** sondent par des procédés techniques de pointe une fête champêtre de W.-A. Töpffer. Elizabeth Della Santa complète un inventaire de l'œuvre de P.-Ls Bouvier dressé en 1978 dans **Oeuvres inédites ou peu connues de Pierre-Louis Bouvier**. Danielle Buyssens et Doïna Russillon s'attaquent au sujet fort en vogue (cf. la présente chronique de 1983) du concours de peinture d'histoire nationale suscité par J.-J. de Sellon dans deux articles, **Art et patrie: polémique autour d'un concours de peinture d'histoire nationale à Genève et Peindre Bonivard, la difficile originalité**. Enfin, de Suzanne Dell'Ava, **Un céramiste contemporain: Philippe Lambercy**.

Leïla EL-WAKIL

### **Antiquité**

Isabelle Cervi-Brunier publie un petit dodécaèdre en argent découvert en 1982 dans les fouilles effectuées à Saint-Pierre (**Le dodécaèdre en argent trouvé à Saint-Pierre de Genève**, dans *Revue suisse d'art et d'archéologie*, t. XLII, 1985, p. 153-156). Ce dodécaèdre, dont la masse est en fait en plomb, porte sur ses côtés les douze signes du zodiaque inscrits en toutes lettres ou en abrégé. C'est un objet de type très rare, le seul parallèle connu de l'auteur étant un icosaèdre de cristal conservé à Munich, qui porte également les douze signes du zodiaque. Tout porte à penser que ces dés ont servi à la divination ou à la magie. Le contexte archéologique permet de dater celui de Genève du III<sup>e</sup> ou du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Adalberto GIOVANNINI

### **Moyen âge**

Dans la collection Histoire des diocèses de France a paru, sous la direction d'Henri Baud, **Le diocèse de Genève-Anneçy** (n° 19, 331 p. in-8, cartes et tabl., Paris, Beauchesne, 1985). La partie qui nous intéresse ici, parce que concernant plus spécialement notre ville, couvre une petite moitié du volume. Les premiers temps — jusqu'à l'époque carolingienne — sont traités par Henry Baud. Le moyen âge central (IX<sup>e</sup> siècle - 1260), sous le titre exact «L'Eglise face aux pouvoirs laïcs», sort de la plume de Jean-Yves Mariotte. Enfin, la fin du moyen âge est parfaitement étudiée par son meilleur spécialiste: Louis Binz. L'année

1536 n'est pas une limite infranchissable et les chapitres d'Henri Baud sur le défi protestant et les débuts de la Contre-Réforme (terme bien adéquat dans ce cas) et de Roger Devos sur le triomphe de la Réforme catholique intéressent encore de près notre histoire.

Un concours de circonstances a permis à Antal Lökkös de trouver, dans la reliure d'un missel, de nombreux fragments d'imprimés genevois anciens, dont trois exemplaires d'un almanach de sept pages pour l'an 1533, imprimé à Genève par Gabriel Pomard, jusqu'à présent inconnu (**Pronostication inconnue dans la reliure d'un missel**, dans *Genava*, n.s. XXXIII, 1985, p. 65-74, comprenant l'édition du texte, ill.).

Jean-Etienne GENEQUAND

## XVI<sup>e</sup> siècle

La collection des *Textes littéraires français* qui avait réédité en 1984 le *Des Scandales de Calvin* offre en 1985 l'**Advertissement contre l'Astrologie judiciaire** (édition critique par Olivier Millet, Droz, 1985). Dicté à Hotmann en 1548, composé directement en français, l'ouvrage traite des problèmes que pose l'astrologie à la conscience chrétienne. Rappelons que le terme d'astrologie désignait alors l'ensemble de ce qui a été séparé depuis entre astronomie et astrologie. L'astrologie judiciaire était celle de «jugement», qui prétendait «pronostiquer», suivant un déterminisme astral plus ou moins prononcé. La controverse était alors fort vive à ce sujet, dont les grands traits sont retracés dans l'introduction au texte de Calvin. Celui-ci partage la conception du cosmos commune à la plupart de ses contemporains; il s'oppose néanmoins avec force à l'astrologie divinatoire et fait avant tout valoir l'action personnelle de Dieu qui ne saurait déléguer son pouvoir aux astres. Il discerne aussi clairement la dimension individualiste d'une astrologie qui s'adresse aux angoisses de chacun et rappelle la vocation de chaque homme à une existence collective, sociale, politique et ecclésiale, où l'exercice de sa volonté est soumis à d'autres volontés que la sienne.

C'est aussi à cette existence collective que s'est intéressé R. M. Kingdon tout au long de sa carrière. **Church and Society in Reformation Europe** (Variorum reprints, London, 1985) regroupe vingt et un articles anciens, souvent difficilement accessibles dans leur première publication; ceux-ci, malgré la diversité de leurs sujets et des dates auxquelles ils ont été écrits, forment un ensemble cohérent. Ils sont en effet sous-tendus par une démarche constante: la recherche de la manière dont les calvinistes ont cherché à gagner une place durable dans la société en créant de nouvelles institutions, la manière dont eux et les catholiques ont résisté aux persécutions, la manière enfin dont ils ont diffusé leurs idées grâce à l'imprimerie. Sept de ces études sont consacrées à Genève. Malgré l'apport dans certains domaines d'ouvrages publiés ultérieurement, elles ont gardé un grand intérêt, sans doute à cause de l'identité améri-

caine de leur auteur. Destinées à un public peu familier de l'histoire genevoise, elles replacent celle-ci dans un contexte plus général et posent souvent les questions sous un angle nouveau. L'article intitulé «Was the Protestant Reformation a Revolution?» conclut par l'affirmative après avoir étudié le poids des ecclésiastiques avant et après la Réforme : de cinq cents personnes environ dans les premières décennies du siècle, le clergé n'en comptait plus qu'une vingtaine au temps de Calvin ! C'est également un phénomène de rationalisation et de laïcisation qui se dégage des deux études consacrées à la bienfaisance à Genève. Le mythe du rôle du calvinisme dans l'origine du puritanisme est aussi étudié à travers le cas de Genève et de la contrainte morale exercée, par le biais du Consistoire, sur les premières communautés. R. Kingdon tire aussi beaucoup d'enseignements des comparaisons. Rapprochant Genève de Boston, il souligne dans les deux cas l'importance de la paroisse pour qui veut comprendre le chrétien moyen et oppose l'unité géographique qu'elle représente dans nos régions à la communauté idéologique ou sociale qu'elle est devenue dans le Nouveau-Monde. Une autre comparaison originale, celle de deux situations extrêmes, met en parallèle les réactions à Genève et à Rome à la Saint-Barthélemy. Dans les deux cas la violence n'aboutit qu'à un même résultat : une radicalisation et un militantisme accrus. L'article sur la première expression des idées politiques de Théodore de Bèze suscite une série de réflexions sur l'interaction entre la théorie et l'action politiques.

Toujours à propos de Bèze, Mario Turchetti (*Fra Teologia e Politica. Théodore de Bèze (1519-1605) attraverso il suo epistolario, Quaderni di filologia e lingue romanze*, n.s. 1) soulève une autre question : comment concilier en cet homme le diplomate habile et le polémiste virulent ? S'agit-il seulement de deux facettes de la même personnalité, ou y a-t-il une logique interne qui soutient ces deux aspects apparemment contradictoires de son activité ? M. Turchetti cherche des éléments de réponse dans les volumes parus de la correspondance de Bèze, soulignant l'influence très prépondérante qu'exerce à Genève l'antistès zuricois Bullinger.

Les relations de Genève avec le reste de la Suisse réformée, qui sont d'une importance capitale pour la République, font l'objet d'une étude publiée dans le Bulletin de notre Société par Martin Körner (*Genève et la Suisse réformée en 1584*, 1984, t. XVIII, p. 3-22). L'auteur y fait la genèse de l'importante alliance de 1584 avec Zurich et Berne et met en évidence la clairvoyance politique, la ténacité et la détermination des Genevois dans leur recherche de l'alliance suisse, sans pour autant qu'ils acceptent de limitation à leur souveraineté. Cette alliance, constamment soutenue par le grand magistrat Michel Roset, fut certes le fruit de la volonté des Genevois, mais aussi celui de la convergence qu'ils avaient sur de nombreux points avec les villes alémaniques réformées : similitude des institutions politiques, des religions, convergence industrielle, mais aussi intellectuelle, sans oublier le lourd endettement de Genève, qui interdit à ses créanciers de se désintéresser de son sort !

La situation des paysans des environs de la ville n'était guère enviable non plus. La solide étude démographique publiée dans la *Revue du Vieux Genève* (1985, p. 2-8), par Guy Le Comte, *Versoix au XVI<sup>e</sup> siècle, une étrange*

**démographie**, en apporte la preuve. Basée sur des recensements successifs bernois et savoyards, elle ne laisse aucune place au mythe du bon vieux temps et dresse un tableau très sombre de la misère de ces laboureurs n'ayant souvent même pas de quoi équiper une charrue, soumis à la guerre, à la peste, à l'impôt (qui nous vaut ces renseignements) et à leurs créanciers.

Dans un registre plus souriant, **Ronsard et la Rome protestante** (Genève, Bibliothèque Publique et Universitaire, 1985) offre avec le catalogue de l'exposition organisée pour le 400<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Ronsard, une série de notice dues aux plumes de Albert Py, Alain Dufour et Jean-Paul Barbier. Les auteurs s'y attachent à mettre en évidence les rapports, difficiles, entre la ville de Calvin et le poète. Vivants, destinés à un vaste public et agrémentés de nombreuses illustrations et fac-similés d'écriture, ces textes évoquent les événements les plus marquants de l'époque, la vie et la carrière de Ronsard, la genèse du mouvement qui allait révolutionner la poésie française, ainsi que les «portraits et caractères» des principaux acteurs du drame des guerres de religion.

Ce drame est aussi largement évoqué dans le catalogue de l'exposition consacrée à un autre poète: **Agrippa d'Aubigné en son temps** (catalogue de l'exposition, Saintes, 1985, Académie de Saintonge). Outre différentes notices, notamment sur les relations tumultueuses de d'Aubigné avec Henri de Navarre, on y trouve en effet un récit détaillé des guerres de religion en Saintonge, ainsi qu'une chronologie de la vie de d'Aubigné, en rapport avec les événements politiques et littéraires de son temps.

Béatrice NICOLIER

## XVII<sup>e</sup> siècle

L'événement historiographique marquant de l'année est la commémoration de la Révocation de l'Edit de Nantes. Nous renonçons à énumérer les multiples ouvrages dont quelques lignes sont immanquablement consacrées à Genève, pour ne retenir que les études dans lesquelles Genève tient la vedette.

La Société d'histoire et d'archéologie a contribué à la commémoration par la publication des volumes L et LI de ses *Mémoires et documents*. Marc Neuenschwander se penche ci-dessous sur le *Livre des Habitants*. Le volume L, **Genève et la Révocation de l'Edit de Nantes**, s'insère davantage dans les limites chronologiques de cette chronique. Il aborde, dans des études neuves, fouillées et de qualité, divers aspects de l'événement dans notre ville.

Jérôme Sautier nous plonge dans les questions de politique intérieure et extérieure («Politique et refuge: Genève face à la Révocation de l'Edit de Nantes», p. 1-158). Le sujet semblait bien connu. L'étude de J. Sautier démontre qu'il méritait l'analyse approfondie d'un chercheur averti. Cette analyse fait apparaître que, dans l'attitude de la France, le politique prime le religieux, et que Genève bénéficie du prix que le roi attache à l'alliance avec les Suisses. Il s'agit de ne pas susciter l'hostilité des cantons protestants, combourgeois de Genève et pourvoyeurs de mercenaires.

Ainsi, l'attitude des résidents, hôtes encombrants auxquels les Genevois finissent par s'habituer et auxquels ils apprennent même à tenir tête, est toute de nuances. Jérôme Sautier en détaille les phases, illustrées par le récit d'événements clés; il contredit par la même occasion la tradition faisant de Genève un protectorat français.

En France même, les troupes chargées de surveiller les frontières font preuve d'un zèle très inégal, et J. Sautier estime qu'en dehors des années 1685 et 1686, la sortie du royaume en direction de Genève n'a pas présenté de difficulté insurmontable (p. 75).

A la lecture du chapitre consacré à l'accueil des réfugiés, il apparaît que le gouvernement genevois n'a pas de politique de l'immigration et s'adapte plutôt aux circonstances. L'attitude des autorités est somme toute à la fois courageuse et habile et l'ambiguïté du statut de la Bourse Française permet de mettre en œuvre une générosité qui ne flétrit que lors de pressions particulièrement fortes ou de crise économique aiguë. L'auteur met subtilement en lumière le contexte politique genevois.

L'exposé de certaines facettes de cet accueil — les passeurs, l'hostilité de certaines classes de la population à l'égard de ces gens aux mœurs différentes, les réfugiés soupçonnés de malhonnêteté, la concurrence économique (quelques redondances avec la contribution de Liliane Mottu-Weber) — éveille en nous, lecteurs du XX<sup>e</sup> siècle, un écho sensible, et l'on ne cesse de s'étonner à l'idée que, par moments, près d'un quart de la population était formé de réfugiés.

Plus délicate encore que la situation du gouvernement est celle de la Compagnie des Pasteurs: Olivier Fatio, avec la collaboration de Louise Martin-van Berchem, «L'Eglise de Genève et la Révocation de l'Edit de Nantes», p. 159-311. Dès le rétablissement de la messe chez le Résident de France, événement très durement ressenti, les manifestations de prosélytisme actif de la part des catholiques des environs et l'arrivée des premiers réfugiés, longtemps avant la Révocation proprement dite, le ton est donné. Occupant une position intermédiaire entre le peuple, dans lequel elle garde de solides racines, et les magistrats mus par des impératifs diplomatiques, la Compagnie joue un rôle politique qui l'empêche de donner libre cours à ses convictions. Dans l'adversité, l'Eglise resserre les rangs, et les clivages surgis du débat sur la grâce universelle sont aplatis. La Compagnie réagit en incitant la population à renforcer sa foi, notamment par l'instruction des fidèles. Dès 1684, des catéchismes sont organisés dans les maisons, pour les familles, et l'on met sur pied des sermons de controverse qui attirent même des ecclésiastiques catholiques (p. 189-191)!

L'analyse de l'attitude de l'Eglise de Genève face à l'offensive catholique est suivie par l'étude de ses réactions à la Révocation et les conséquences de celle-ci, à la situation délicate créée par la guerre de la Ligue d'Augsbourg et la paix de Rijswijck. La population genevoise est appelée à la repentance devant les calamités qui s'abattent sur les frères et sœurs coreligionnaires.

Comment accueillir les pasteurs français qui sont des réfugiés un peu à part? Faut-il les laisser prêcher à Genève? La réponse de la Compagnie n'est pas sans nuances, mais dans l'ensemble on les encourage à reprendre leur chemin.

Comment réintégrer les réfugiés ayant abjuré la religion réformée ? Ils sont dès que possible envoyés dans le Pays de Vaud afin d'éviter au Résident le spectacle provocant de leur réintégration. Comment réagir face aux «petits prophètes» réfugiés ? Le parti de la raison l'emporte, et ils sont expulsés en 1689. Et, plus généralement, quelle réponse donner aux réfugiés hésitants et pétris de sentiments de culpabilité ? Les pasteurs affirment que la fuite est légitime : sortez de Babylone, avec ou sans biens matériels ; on ne décèle aucune exaltation du martyre volontaire. Toujours les pasteurs doivent concilier leur respect de la légalité et la tentation de l'insoumission. «L'assurance biblique qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes leur permet en définitive de résoudre le dilemme entre les exigences de la charité et celles de l'ordre» (p. 297).

Au sein de la population, s'il se manifeste à l'égard des réfugiés des résistances dues aux conséquences économiques de leur afflux, ces mouvements ne mettent pourtant jamais en cause l'attachement à la religion réformée, et les Genevois ne manifestent aucune défiance à l'égard de la cause que représentent les coreligionnaires.

Le contexte diplomatique international des deux dernières décennies du siècle fait craindre aux pasteurs que Genève subisse le sort de Strasbourg, et la Compagnie intervient pour calmer les esprits échauffés contre la France. Lorsque le Conseil envoie en 1696 une délégation présenter ses excuses au roi — suite à l'opposition manifestée par le peuple à l'endroit de l agrandissement de la chapelle du Résident — la Compagnie marche sur une corde raide. La paix de Rijswijck, enfin, déclenche des déceptions terribles qu'il s'agit de soulager.

Cette riche contribution, d'une clarté exemplaire, fait bien ressortir le réalisme raisonnable d'un Louis Tronchin, personnage clé, ainsi que les mutations profondes subies par l'Eglise de Genève à la suite de la Révocation, dans son discours théologique comme dans son rayonnement.

Après le politique et le religieux, passons à l'économique avec la contribution de Liliane Mottu-Weber, «Marchands et artisans du second refuge à Genève», p. 313-397. La tâche de l'auteur n'était pas facile, car bien des historiens s'étaient penchés sur le sujet, et si leurs écrits ont parfois tendance à basculer dans l'hagiographie, ils contiennent de nombreuses observations correctes. Un retour aux sources et l'exploitation intensive et rigoureuse de celles-ci étaient nécessaires.

L'impact du refuge sur l'économie ne peut se mesurer que dans la longue durée, et l'apport le plus important de cette contribution réside précisément dans son analyse du long terme. L'expérience de L. Mottu lui permet en effet de remonter en amont et de descendre en aval de la Révocation, en dessinant une subtile conjoncture biséculaire.

C'est dans le secteur textile que la répercussion du refuge a été la plus sensible. L'essor de l'industrie des indiennes est effectivement dû aux réfugiés dauphinois, mais elle s'implante dans un terrain favorable, prêt à l'accueil et peuplé d'ouvriers qualifiés. L'industrie des apprêts des draps étrangers (des explications techniques d'une grande clarté présentent au lecteur les notions

de garnissage, de tondage, frisage et pressage des draps) vient de prendre le relais d'une manufacture lainière moribonde. Ce secteur est dominé numériquement par les réfugiés français, puis par leurs enfants. Quant à la soierie, la grande période de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle est révolue: plusieurs entreprises genevoises succombent même à des faillites retentissantes dans la dernière décennie du siècle. Pourtant, l'arrivée d'une main-d'œuvre formée à d'autres techniques permet à cette industrie d'employer un nombre appréciable d'ouvriers et ouvrières, en s'orientant vers des produits accessibles à de petites bourses (bas, dentelles).

Si les autorités se sont montrées ouvertes aux innovations techniques venues de l'ouest, et plus généralement aux manufacturiers et industriels dont elles percevaient l'apport potentiel, l'établissement de ces réfugiés et surtout de ceux qui entendaient commerçer ne se fit pas sans peine. La pétition de 1696 contre les marchands étrangers (même les nouveaux bourgeois sont encore considérés comme «étrangers»!) accélère l'adoption d'un nouveau règlement sur le commerce, édicté en 1698.

Michel Grandjean aborde un thème plus large que ne le laisse entendre le titre de son chapitre, «Genève au secours des galériens pour la foi (1685-1718)», p. 401-438. En effet, dans la mesure où ce sont les réfugiés qui attirent l'attention de leurs pays d'asile sur le triste sort de leurs coreligionnaires galériens, l'aide provient autant, sinon davantage, des grands cantons protestants que de Genève, qui se distingue avant tout par son rôle de plaque tournante. Un soutien spirituel (prière et lettres) et matériel (argent liquide) parvient aux «confesseurs» par l'intermédiaire de «mercures», et les banquiers suisses établis à Marseille et Lyon (Zollikofer) occupent dans ces échanges un rôle non négligeable. Benedict Calandrini, cheville ouvrière de ces secours dès 1695, connaît les règles de la clandestinité et détruit une grande partie de ses archives, ce qui ne facilite pas la recherche!

Soumise aux impératifs de l'informatique, Cécile Holtz fait preuve, dans sa contribution intitulée «La Bourse Française de Genève et le refuge de 1684 à 1686», p. 439-500, d'une rigueur irréprochable. Sa recherche s'inscrit dans la grande enquête menée à Paris par le CNRS sous la direction de Michèle Magdelaine.

L'auteur tire des registres de la Bourse Française tout ce qu'il est possible d'en tirer, sans pour autant négliger les autres sources: renseignements chiffrés sur les réfugiés assistés, leur nombre, leur état civil, leur profession, leur provenance, leur destination, l'organisation concrète de l'assistance, paragraphe contenant deux pages fort originales sur les souliers (p. 479-480), finances de la Bourse enfin. Les chiffres sont omniprésents, sans pour autant, à aucun moment, cacher les êtres humains dont Cécile Holtz rappelle le destin avec une grande sensibilité.

Ajoutons enfin que le volume L des *Mémoires et documents* s'achève sur un index des noms de personnes et de lieux.

Autre contribution majeure à la commémoration de 1685: le catalogue bilingue de la magnifique exposition tenue à Lausanne dans le Musée historique de l'Ancien Evêché: **Le Refuge huguenot en Suisse**, Lausanne, 1985, nombreu-

ses illustrations. Subdivisé en plusieurs secteurs thématiques, le livre présente dans des commentaires d'une grande qualité les prolongements religieux, économiques, artistiques et intellectuels de la Révocation. En feuilletant ce catalogue truffé d'informations, le lecteur acquiert une vision concrète et parlante du phénomène «refuge».

Geneviève Perret, coéditrice avec Alfred Perrenoud du nouveau *Livre des Habitants*, tire de ses recherches une étude sur les vingt années du **Second Refuge huguenot à Genève (1684-1704)**, dans la *Revue du Vieux Genève*, n° 15, 1985, p. 18-29. Toutes les personnes de sexe masculin reçues à l'habitation pendant ces années-là sont prises en considération, et l'accent est mis sur les réfugiés pour cause de religion (Français et habitants des vallées vaudoises du Piémont). Par rapport au premier refuge, l'axe de recrutement s'est déplacé vers le sud-sud-est de la France. Quatre secteurs économiques dominent: le textile, le commerce, le cuir et l'habillement. Les intellectuels sont rares. Par une analyse fine de ses résultats, l'auteur parvient à mettre en lumière une géographie des professions.

Après avoir planté le décor événementiel, Pierre Bertrand se joint à l'effort d'approfondissement du volet économique de la Révocation, en traitant des **Dauphinois réfugiés de la Révocation de l'Edit de Nantes (1685) à Genève**, dans *l'Escalade à Genève*, année 58 (1985), 6<sup>e</sup> série, n° 8, p. 507-522). La composition professionnelle de ce groupe de réfugiés reflète celle de l'ensemble des immigrés: de nombreux Dauphinois exercent une activité en rapport avec le textile (indiennes) et le cuir.

Avec l'article de Gabriella Cahier-Bucelli, le lecteur est reporté dans la décennie précédant la Révocation. Reprenant un sujet qui lui est cher, l'auteur passe d'abord en revue les structures de l'Hôpital général de Genève: l'organisation administrative, les catégories d'assistés, leur logement. Ensuite sont exposées les innovations élaborées durant cette décennie charnière: l'importance accrue du médecin, la répartition de l'assistance aux natifs entre bourses et Hôpital, la rationalisation de la gestion quotidienne (**L'Hôpital général de Genève entre 1675 et 1685: origine d'un nouvel ordre des choses**, dans *Revue du Vieux Genève*, n° 15, 1985, p. 12-17).

Dans le cadre de la commémoration annuelle de l'Escalade, Conrad André Beerli explique comment les rives du lac, point vulnérable de la défense de Genève au XVI<sup>e</sup> siècle, furent peu à peu équipées de pilotis réunis par des chaînes, de plates-formes accessibles à l'artillerie et de bastions: **Le lac, allié ou adversaire de Genève**, dans *Escalade de Genève*, année 58, 1985, 6<sup>e</sup> série, n° 8, p. 488-497. Avec le talent de vulgarisateur qu'on lui connaît, Olivier Fatio se penche sur **l'Eglise et la foi au temps de l'Escalade** et décrit les pasteurs et les fidèles dans leur vécu quotidien de la religion. Le rôle de la Compagnie des Pasteurs déborde largement le cadre de la vie religieuse telle qu'on l'entend aujourd'hui pour toucher à tous les secteurs de la vie de la cité, parfois au grand dam du gouvernement! En revanche, vis-à-vis de la Contre-Réforme active aux portes de Genève, les pasteurs adoptent une attitude défensive. Dans ce contexte, l'échec de l'Escalade est ressenti comme un don de la miséricorde divine (*idem*, p. 498-506).

Roger Stauffenegger cherche à cerner l'existence, l'essence même de la femme protestante; parmi les noms égrénés, quelques personnages genevois: **La femme et la religion en milieu protestant**, dans *La femme à l'époque moderne, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Actes du colloque de 1984, publiés par l'Association des historiens modernistes des universités, bulletin n° 9.

Grâce aux récits de voyage de Tavernier et d'Olearius et à l'exploration des sources d'archives genevoises, Bouda Etemad parvient à étoffer la biographie d'**Un horloger genevois à la cour de Perse au XVII<sup>e</sup> siècle, Pierre-Didier Lagisse (1625-1679)**, (*Revue du Vieux Genève*, n° 15, 1985, p. 1985. 9-11).

Barbara ROTH-LOCHNER

### XVIII<sup>e</sup> siècle

De la veille de la Révocation de l'Edit de Nantes à la chute de l'Ancien Régime à Genève, quelque sept mille adultes de sexe masculin, venus de toute l'Europe, obtinrent des autorités genevoises de pouvoir s'installer à demeure dans notre ville. Forts de cette autorisation, ils pouvaient désormais exercer, sous certaines conditions, une activité professionnelle et pourvoir de la sorte à leurs besoins comme à ceux de leur famille, s'ils étaient arrivés avec femme et enfants — ce que nous ignorons. A ceux d'entre ces immigrants qui, le 12 décembre 1792, vivaient encore, n'étaient pas entre-temps devenus Bourgeois et n'étaient pas domestiques, la Révolution genevoise accorda, au nom de l'égalité, la plénitude des droits civils et politiques. Dès lors, être habitant de Genève s'entendra dans le sens qu'on donne aujourd'hui à ce mot, sans que s'y attache comme autrefois l'idée d'une infériorité de statut. Dans le **Livre des Habitants de Genève 1684-1792** que nous offrent Alfred Perrenoud et Geneviève Perret (Genève-Paris, 1985, 537 p.; *Mémoires et Documents* publiés par notre société, tome LI), le terme d'Habitant figure naturellement dans son acceptation ancienne et s'écrit de ce fait avec une majuscule.

Cet ouvrage est le fruit d'un immense travail de reconstitution des registres originaux d'inscription des nouveaux Habitants dont seuls les index onomastiques nous sont parvenus. Les pauvres renseignements que livraient ces listes de noms ont été dûment vérifiés au moyen de toutes les sources d'archives disponibles et complétés d'informations relatives à la filiation des impétrants, à leur lieu d'origine et à leur métier. Au terme de ce labeur, on attendait certes un monument d'érudition; on trouvera mieux que cela.

Les index et les tables analytiques qui accompagnent le «Catalogue des Habitants» proprement dit font de ce volume un véritable instrument de travail dont, en le présentant, Alfred Perrenoud précise les conditions d'élaboration et fournit en quelque sorte le mode d'emploi. Payant d'exemple, il souligne en outre à grands traits quelles leçons tirer de l'étude des rythmes de l'immigration, de l'évolution des aires de recrutement, de l'examen de la répartition professionnelle des immigrés ou encore de leur condition sociale. Il s'en dégage l'impression que nul n'a pris notre petite République pour une auberge, ses nouveaux

hôtes pas plus que les pouvoirs publics. Nonobstant les élans de solidarité confessionnelle, à l'égard des Français de la R.P.R. par exemple, le flux migratoire, dans la longue durée, s'ajuste plutôt au cours capricieux d'une économie de marché.

La Note sur le prix du pain et les budgets populaires à Genève dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, que David Hiler et Laurence Wiedmer publient dans le *Bulletin du département d'histoire économique* de la Faculté des sciences économiques et sociales de notre Université, n° 15 (1984-1985), p. 37-45, présente sous un jour cru et insolite les conditions d'existence, en ce siècle, des petites gens. D'une part, cette étude minutieuse convainc le lecteur qu'au cours de cette période, il fallait un ensemble de conditions «favorables» pour que, si calculée qu'elle fût, la part des dépenses qu'un ménage d'ouvriers, chargé d'un enfant, consacrait à se nourrir ne le mît pas dans une situation inconfortable. Que l'épouse doive renoncer à un emploi rémunéré, que naisse un deuxième enfant et qu'intervienne une hausse brutale du prix des céréales panifiables, ce n'est plus désormais la moitié mais bien les trois quarts de ses revenus que cette famille doit débourser pour subvenir à ses besoins essentiels.

D'autre part, les auteurs constatent que, dans la seconde moitié du siècle, le niveau de vie des milieux populaires a stagné — s'il n'a régressé —, autant parce que les familles s'agrandissent que parce que les prix s'élèvent plus vite que les salaires. L'essor que connaît alors l'économie genevoise n'aurait donc représenté un «âge d'or» que pour ceux-là seuls qui vivaient auparavant déjà dans une certaine aisance !

Quand bien même ils n'auraient été redoutés que par les éléments les plus vulnérables de la population, les effets de ces variations conjoncturelles du prix des céréales ne pouvaient laisser les «pères de la patrie» indifférents. De fait, les autorités prirent de bonne heure diverses mesures afin de prévenir, autant qu'il était en leur pouvoir, les conséquences dramatiques de ces périodes de crises. Sur les chemins empruntés jadis par Hermann Blanc, Jean-François Bergier\* et Anne-Marie Piuz\* déjà, plusieurs recherches étaient engagées dont les résultats viennent compléter ce que nous savions des modalités et de l'ampleur des interventions de l'Etat, dans un domaine particulièrement sensible pour une communauté dont le territoire ne produit qu'une partie infime de ce qu'elle consomme.

Evoquant la Géographie des achats de la Chambre des blés de Genève, 1628-1798, p. 145-168 du recueil d'études présentées à Genève, au mois de mai 1982, lors de la Quatrième Rencontre franco-suisse d'histoire économique et sociale, et éditées par Baul Bairoch et Anne-Marie Piuz sous le titre *Les passages des économies traditionnelles européennes aux Sociétés industrielles*, Genève, 1985, Dominique Zumkeller précise où et avec quelles précautions

---

\*Les articles que Jean-François Bergier et Anne-Marie Piuz avaient consacrés à la question de l'approvisionnement de Genève ont fait l'objet d'une réédition opportune sous le titre, respectivement, de *Hermès et Clio. Essais d'histoire économique*, Lausanne, 1984, et de *A Genève et autour de Genève aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Etudes d'histoire économique*, Lausanne, 1985.

cet organisme semi-public se rend acquéreur — si possible en période d'abondance, donc de bas prix — de quantités importantes de grains qui sont stockées en prévision des années de disette. En effet, lorsque la demande, sur le marché urbain, n'est pas équilibrée par une offre suffisante, ce qui entraîne une cherté, la Chambre intervient en mettant en vente une partie de ses réserves et modère de la sorte les conséquences de la pénurie. Les directeurs de cette institution se doivent pourtant d'agir avec doigté, car ils ne cherchent ni à se substituer aux acteurs naturels du commerce des blés, producteurs et marchands, qui pourraient se détourner de Genève, ni à décourager les particuliers qui le peuvent de constituer eux-mêmes des réserves. S'ils passent au besoin des contrats avec des fournisseurs pour acheter des céréales dans les centres de redistribution de toute l'Europe, ces administrateurs avisés savent aussi parfois sacrifier un avantage immédiat à un calcul à long terme. Ainsi, lorsque les récoltes sont bonnes dans la région, la Chambre n'hésite pas à soutenir les prix par ses achats. Les obstacles de toute nature auxquels se heurte l'acheminement des denrées depuis les places lointaines ne sont sans doute pas étrangers à cette politique empreinte de sagesse.

Les habitudes alimentaires des Genevois évoluent au cours du siècle. Comme le rappelle Anne-Marie Piuz dans une **Note sur les rapports entre le prix du pain et le prix de la viande à Genève au XVIII<sup>e</sup> siècle**, publiée dans le *Bulletin du département d'histoire économique* déjà cité, p. 47-51, le prix avantageux de la viande relativement à celui du pain — tous deux, au demeurant, imposés par les autorités à ceux qui pratiquent le commerce de détail —, ce prix n'est sans doute pas étranger à cette évolution. Si, à Paris, à la fin du siècle, la viande coûte quatre ou cinq fois plus cher que le pain, ce rapport — reflet de l'utilisation des sols dans la zone où une ville s'approvisionne — s'établit à Genève, en temps ordinaire, à deux pour un. Que choisira d'acheter la ménagère genevoise, attentive à garnir son panier au meilleur compte avec les vingt-quatre sous dont elle dispose: six livres de pain ou quatre livres de bœuf? Peu importe, sauf qu'elle a le choix, excepté peut-être en périodes de cherté où, tandis que le pain, subventionné, demeure accessible, le ragoût, lui, devient inabordable.

Pour nombre de Genevois, le pain demeure donc un aliment de base. Comme la population de la ville croît en ce siècle, la Chambre des blés est conduite à augmenter ses réserves, si elle entend poursuivre ses interventions modératrices en périodes de disette. Or, en temps normal, les blés des greniers publics n'entrent que pour 15% dans le ravitaillement de la ville, le reste des besoins étant couvert par le marché libre. Aussi les responsables de l'institution annonciale ont-ils alors à résoudre la difficulté suivante: comment éviter les frais et les pertes liés à l'entreposage et à la conservation de telles quantités de blés? Comment assurer la rotation régulière des stocks, sinon en obligeant une partie des consommateurs à acheter le pain que la Chambre se charge de faire fabriquer, mais un pain que l'on paiera plus cher puisqu'il est confectionné à partir de blés acquis à un moment où les cours étaient élevés? Et à qui forcer la main, sinon à ces gens sur lesquels on a barre, tels les soldats de la garnison dont les revenus sont pourtant déjà modestes?

Ce sont ces problèmes, techniques, mais aussi économiques et politiques, qu'Anne-Marie Piuz et Dominique Zumkeller exposent, sous le titre **La politique de stockage des grains à Genève au XVIII<sup>e</sup> siècle**, dans *Les techniques de conservation des grains à long terme*, volume 3, fascicule 2, Paris, 1985, p. 579-595.

Sensible, comme toutes les sociétés anciennes, aux fluctuations souvent brutales du prix des subsistances, la République est secouée, au début de 1789, par une émeute lorsque le gouvernement autorise les boulanger à augmenter le prix du pain que consomment surtout les milieux populaires. En rapportant rapidement leur décision, les autorités donnent, certes, satisfaction au petit peuple. Mais cette volte-face révèle la faiblesse du pouvoir en place, son isolement. Dans les cercles gouvernementaux, les plus lucides admettent que l'immobilisme n'est plus une politique, qu'il faut associer à la conduite des affaires publiques les éléments modérés, rendus contre leur gré à la vie privée depuis les événements de 1782. Bien accueillie par certains opposants de poids, cette ouverture survient cependant trop tard. Lorsqu'elles leur sont proposées, les réformes qui, la veille encore, paraissaient hardies sont jugées inactuelles par les adversaires du régime, lesquels les comparent aux changements en profondeur qui transforment la France.

Aussi aborde-t-on avec un brin de scepticisme les pages qu'Eric Golay consacre, dans le *Bulletin d'histoire de la Révolution française, années 1982-1983*, Paris, 1985, p. 45-67, à souligner **Les caractères originaux de la Révolution genevoise (1789-1798)**, laquelle débute en décembre 1792 — alors que la France vient de se constituer en une République, que l'Europe s'est installée dans une guerre qui n'est plus seulement de plume et dont le duché de Savoie est, en particulier, le théâtre — pour s'achever en 1798 par cette «réunion forcée» que la Grande Nation n'eut même «pas la sagesse d'opérer avec loyauté».

L'auteur distingue avec soin, durant cette période, diverses phases qui, bien qu'elles reproduisent avec un parallélisme frappant le mouvement sinusoïdal de la fièvre révolutionnaire chez nos voisins, lui paraissent en effet s'enchaîner selon un rythme propre, lié à des causes d'ordre local. Ainsi, selon lui, l'épisode de la Terreur à Genève et les mesures d'exception qui l'accompagnent ne se réduisent pas à une pâle imitation des excès qui hâtent la chute de la dictature jacobine. Cette flambée soudaine et unique de violence résulte ici d'une conjonction momentanée de la misère et de la méfiance. Elle s'explique par la récession qui affecte alors la Fabrique — laquelle fait vivre un gros tiers de la population active —, par les difficultés d'approvisionnement et par la volonté qu'on prête aux possédants de vouloir étrangler le nouveau régime en refusant d'acquitter leur part des contributions publiques. D'ailleurs, aux époques de moindre tension déjà, qu'on les ait appelés à diriger le char de l'Etat, qu'ils alimentent le débat d'idées par leurs productions imprimées ou qu'ils expriment leurs convictions de préférence à coups de nerf de bœuf, les Genevois, toutes tendances confondues, demeurent jaloux de leur passé et de leur particularisme confessionnel, organisent leur avenir collectif selon des formules qui leur sont propres et restent, dans leur écrasante majorité, attachés à l'indépendance de la République.

Sommes-nous convaincus? Qu'importe! La longueur de cette recension n'a d'autre but que d'inciter Eric Golay à nous proposer bientôt la suite de ses recherches.

Deux lots de documents, distincts mais complémentaires, sont entrés, depuis 1966 et 1974, l'un aux Archives cantonales vaudoises, l'autre aux Archives de l'Etat de Genève. Dressant la généalogie des Moulton et de leurs alliés auxquels ces papiers appartenaient, Jean-Daniel Candaux retrace *ipso facto*, avec **Affaires et gens d'affaires. Les papiers Moulton aux archives de Lausanne et de Genève** paru dans la *Revue Historique Vaudoise*, 93<sup>e</sup> année (1985), p. 81-96, l'itinéraire que ces archives de famille ont suivi avant de parvenir à leur ultime destination. Désireux que cette ultime destination ne soit pas leur dernière demeure, J.-D. Candaux établit, en outre, dans un ordre respectueux de la chronologie, un inventaire cumulatif de la partie de ces deux fonds qui donne son titre à cet article. Ainsi rapprochés, ces comptes et ces bilans, ces correspondances d'affaires, que les historiens n'avaient pu jusqu'ici consulter que partiellement, livreront de précieux renseignements sur le commerce colonial au XVIII<sup>e</sup> siècle. En particulier, ils offriront une vue d'ensemble des opérations et des expéditions dont se sont occupés, comme son père et ses fils d'ailleurs, le théologien et ami des gens de lettres Paul Moulton ou encore ce groupe fortement endogame de familles du second Refuge, installées à Genève et dans les environs, auxquelles Moulton était apparenté.

De spéculations, il en est encore question dans l'article de Margaret D. Thomas consacré à **Michel de La Roche: a Huguenot critic of Calvin** que publie The Voltaire Foundation dans le volume 238 des *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century* (Oxford, 1985), p. 101-195 (ill. de 2 fac-sim.)\*. Ces spéculations toutefois sont d'ordre philosophique. En effet, l'intolérance religieuse ne pouvait laisser indifférent ce protestant d'origine poitevine qui, jeune encore, en fut la victime. La Révocation de l'Edit de Nantes le contraint de fuir sa patrie; après un séjour en Hollande où il semble avoir connu Pierre Bayle, il se fixe en Angleterre dont il adopte la langue, la religion et, enfin, la nationalité.

Jusqu'à sa mort, survenue en 1742, La Roche ne quittera guère les îles Britanniques où il vit de sa plume, publiant des périodiques littéraires rédigés tantôt en anglais, tantôt en français, et traduisant de l'une dans l'autre langue les œuvres d'auteurs non conformistes tels Bayle ou le docteur Samuel Clarke. Il fit pourtant un séjour de quelques mois à Genève, au début du siècle, et eut l'occasion de fréquenter les meilleurs esprits que comptait alors la ville, Louis Tronchin, Jean-Robert Chouet, Jean-Alphonse Turrettini et, peut-être, Jean-Antoine Gautier. Grâce à ces relations, sans doute, il put prendre connaissance du procès de Michel Servet dont, le premier, il rendra compte dans ses journaux, sous forme d'extraits puisés aux sources.

---

\*L'auteur a tiré cet article de sa thèse soutenue, en 1978, à l'Université de Londres. En outre, sous la forme d'une notice biobibliographique, Margaret D. Thomas a donné en français l'essentiel, à propos de Michel de La Roche, dans le *Dictionnaire des journalistes (1600-1789)* publié sous la direction de Jean Sgard, Grenoble, 1976, p. 225-228.

Ce faisant, La Roche ne sacrifie ni au goût de l'érudition, ni à l'appât du gain. L'actualité lui impose ce sujet, de même qu'elle l'incite à écrire l'histoire de cet ancien élève des jésuites devenu pasteur de Divonne, Nicolas Antoine, qui, convaincu du crime de judaïsme, fut exécuté à Genève, en 1632 (cf. *BHG*, tome XIV/3 (1970), p. 278). Comme d'autres, des partisans de la liberté de conscience aux indifférents, de Bayle à Voltaire, il se fit un devoir de répondre aux apologistes catholiques qui, pour justifier la politique de Louis XIV et la Révocation, ne cessaient de rappeler l'attitude de Calvin à l'égard de Servet. Nul ne s'étonnera que, fort de son expérience personnelle, Michel de La Roche ait pris position dans ce débat en plaident la cause des «âmes errantes»!

A également paru en 1985 le volume 230 des *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, précédemment citées, qui nous propose, p. 145-165, de Jean-Claude David, **Quelques actes notariés inédits concernant Voltaire**, comme ces quatre souscriptions adressées par le journaliste et écrivain Suard au notaire habituel de Voltaire à Paris, La Leu. Par ce geste, Suard s'offre de contribuer à la commande — décidée dans le salon de M<sup>me</sup> Necker et passée au sculpteur Pigalle — d'une statue de l'auteur de *La Henriade*, hommage que la république des lettres a voulu rendre à son prince, de son vivant. L'intérêt des actes présentés par J.-C. David tient, en particulier, au fait qu'ils ressuscitent une partie du milieu d'hommes de loi et d'affaires qui gravitaient autour du patriarche de Ferney.

En présentant, dans le n° 253 (mars 1985) de la revue *Musées de Genève*, p. 2-7, ill., **Le microscope d'Abraham Trembley** que possède notre Musée d'histoire des sciences, sa directrice, Margarida Archinard, profite de souligner par un exemple l'interaction qu'il y a entre la pensée scientifique et l'instrument, cette «idée faite laiton».

Outre l'intérêt qu'elles rencontrèrent auprès des naturalistes, les découvertes relatives au mode de reproduction des hydres d'eau douce, qu'Abraham Trembley (1710-1784) fit en 1740, eurent en effet pour résultat de hâter la mise au point d'un microscope aquatique conçu spécifiquement pour les observations en milieu liquide. De retour dans sa ville natale depuis 1756, le savant genevois put se rendre acquéreur de l'un des premiers modèles de cet instrument nouveau. Las, il ne s'occupait pratiquement plus que de problèmes concernant l'éducation, la morale et la religion. D'autres que lui tireront parti d'un appareil dont ses recherches avaient suscité la naissance.

Le Central Museum der Gemeente Utrecht a présenté, durant l'été de 1985, une exposition consacrée aux deux séjours de Jean-Etienne Liotard dans la République des Provinces-Unies, de 1755 à 1757 et de 1771 à 1773, séjours au cours desquels il exécuta une quarantaine de portraits d'après des modèles hollandais. La préparation de cette exposition et celle du catalogue qui l'accompagnait ont permis à Frans Grijzenhout de découvrir plusieurs documents inédits, d'exploiter plus complètement certaines sources déjà connues, d'identifier diverses personnes immortalisées par Liotard, d'ajouter deux portraits à ses œuvres «hollandaises», en bref de jeter une lumière nouvelle sur les séjours du peintre genevois aux Pays-Bas. C'est ce dont rend compte son article, **Jean-Etienne Liotard aux Pays-Bas. A propos de quelques documents inédits**,

traduit du hollandais, publié dans *Genava*, n.s., tome XXXIII (1985), p. 83-95 et illustré de reproductions d'œuvres de l'artiste. Grijzenhout y présente encore une analyse détaillée du contenu de neuf cartons de documents déposés par les descendants hollandais des Liotard à la Société royale de généalogie et d'héraldique, à La Haye, documents qui permettent de compléter les papiers conservés par notre BPU.

Marc NEUENSCHWANDER

### XIX<sup>e</sup> siècle: I. 1798-1846

L'important ouvrage de Michelle Bouvier-Bron, **La mission de Capodistria en Suisse (1813-1814)** (*Archives Jean Capodistria*, t. IV, Société d'études corfioites, Corfou, 1984, 443 p.) illustre le rôle éminent que ce diplomate grec au service du tsar Alexandre I<sup>r</sup> a joué en faveur de notre pays. Certes, il s'agit bien, au cours de ces mois décisifs, du sort de l'ensemble de la Suisse, et non de Genève seulement. Mais les 40 pages du «commentaire continu» réservées à l'épineuse question du futur vingt-deuxième canton de la Confédération — sur 260 — en constituent une part importante. Nous en avons apprécié la concision et la clarté. L'humour aussi. Le présent au comte — non officiel — d'une boîte à musique donne lieu en effet à quelques malentendus non dépourvus de cocasserie. Quant à la personnalité de l'homme d'Etat, on demeure perplexe, avec l'auteur, devant son libéralisme plus que modéré. Mais le vent, en 1814, souffle bien du côté d'une «restauration»...

James Pradier, on l'a vu à propos de sa correspondance (*Bulletin...*, 1984), fait l'objet depuis peu d'une réhabilitation en règle. Le volumineux catalogue de l'exposition présentée à Genève (Musée d'art et d'histoire) d'octobre 1985 à février 1986, et sitôt après à Paris (Luxembourg), en complète avec éclat la démonstration: **Statues de chair. Sculptures de James Pradier (1790-1852)** (Musée d'art et d'histoire de Genève, production de B. Laederer, 1985, 404 p.). Non seulement chaque œuvre exposée y donne lieu à une notice substantielle assortie d'abondantes notes, mais on y trouve encore dans les cent premières pages plusieurs introductions fort éclairantes quant à la vie et à l'œuvre de l'artiste: «Comprendre Pradier», par Jacques de Caso (p. 13-47); «Genève et Pradier», de Claude Lapaire (p. 48-54); «Les années d'apprentissage», par Douglas Siler; «La carrière d'un artiste officiel à Paris», par Guillaume Garnier; «Pradier et les musées de France», par Isabelle Leroy-Jay Lemaistre. Ainsi découvre-t-on, de ce Genevois hors du commun, maints aspects généralement ignorés. Car si l'on a vu son Jean-Jacques Rousseau sur l'ancienne île des Barques et, peut-être, quelques-uns des bustes des personnalités de chez nous qu'il a signés — celui d'A. P. de Candolle par exemple — on ne sait pas qu'à côté de ses grandes statues et de ses sculptures officielles pour des édifices civils sous la Monarchie de Juillet il a décoré plus d'une église et s'est distingué, avec brio, dans la statuette d'édition. Surtout, on connaît peu le dessinateur et le peintre. Quant à sa vie, qu'éclaboussèrent quelques scandales, de nombreux documents, dont plusieurs lettres, en précisent les étapes.

Deux articles évoquent la personnalité, parfois injustement oubliée, du fondateur de la *Société de la Paix*. Le premier, **Un philanthrope de choc: Jean-Jacques de Sellon en prison pour injures et coups** (*Revue du Vieux Genève*, n° 15, 1985, p. 40-45) donne à Christiane Genequand l'occasion de mettre en scène, non sans humour, le futur adversaire de la peine de mort dans une situation pour le moins embarrassante. Toutefois, à y regarder de près, on s'aperçoit qu'il y demeure, dans la vivacité de ses réactions, parfaitement honnête et droit: il sait reconnaître ses torts. Quant au second texte, **Jean-Jacques de Sellon, pacifiste et précurseur de l'«esprit de Genève»** (*Revue suisse d'histoire* 35/3, p. 261-287), il retrace avec précision et clarté, comme le disent ses auteurs, Ivo Rens et Klaus-Gerd Giesen, «la vie, l'œuvre et l'impact» de l'un des défenseurs les plus persévérandts de l'humanité. Qu'il n'ait pas eu de son vivant, influencé pourtant par un disciple du célèbre pasteur du Ban de la Roche Jean-Frédéric Oberlin, tout l'écho que méritait sa cause, quoi de plus coutumier en telle matière! Cela ne doit pas nous faire oublier son rôle éminent de publiciste. Il a su, par des concours, et par de très nombreux écrits — si nombreux même qu'ils en vinrent à fatiguer les gens — répandre à tout vent cette idée force qu'il trouve dans l'Evangile: l'inviolabilité de la vie humaine. Aujourd'hui, on redécouvre sa pensée, longtemps mise sous le boisseau.

L'article de Norman King et Jean-Daniel Candaux, dans les *Cahiers staëliens* (n° 31-32, 1982, p. 21-80), **La correspondance de Madame de Staël et de Sismondi: quelques lettres nouvelles** (treize exactement, onze de lui et deux d'elle, qui s'échelonnent de 1803 à 1841), illustre la qualité très particulière de la confiance affective et intellectuelle que nourrit l'historien pour sa belle et noble amie. Franche et perspicace, cette amitié juge avec prévenance et liberté. Le portrait lucide qu'elle trace de Benjamin Constant frappe par sa vérité. Quant au jugement politique, il est pénétrant, révélateur. Les conversations passionnées de Coppet ont contribué à l'aiguiser.

Le mémoire de licence dactylographié de Claude Bonard, **Aliénistes et maladies mentales à Genève: un prolongement méconnu de la révolution de 1846: «l'affaire Coindet»** (Genève, 1984), outre l'examen précis du conflit qui secoue l'opinion en 1856 et 1857, brosse dans sa première moitié, en trois chapitres, le tableau des institutions genevoises de la Restauration d'abord, le statut des malades mentaux ensuite, le portrait du Dr Jean-Charles Coindet au milieu de sa famille et de ses activités enfin. Bonne préparation à l'étude des remous, politiques essentiellement, qui suivent la destitution du chef de l'asile des Vernayes et aboutissent à la fondation, au-dessus de Nyon, de la Métairie, dont l'auteur a été l'administrateur pendant deux ans.

Gabriel MÜTZENBERG

#### **XIX<sup>e</sup> siècle: II. 1846-1914**

En 1984, Henry Dunant occupait les trois quarts de notre chronique bibliographique pour la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. S'il est encore présent en

1985 (on attend toujours les actes du colloque), c'est sous une image déjà pâlie par le temps, puisque les deux publications dont nous allons parler sont des rééditions dont la nécessité, c'est le moins que l'on puisse dire, ne saute pas aux yeux. Dans sa livraison de septembre-octobre 1985, la *Revue internationale de la Croix-Rouge* (n° 755) reproduit, sauf deux illustrations, un article d'André Durand qui a paru en 1981 dans le *Bulletin de la Société Henry Dunant* (n° 6). Comme la première parution de ce texte n'a pas fait l'objet d'un compte rendu dans notre *Bulletin*, il nous faut dire quelques mots d'**Un livre d'Henry Dunant écrit en collaboration avec le Docteur Chéron.**

Bien que *Les victimes de la guerre et les progrès de la civilisation*, paru à Paris en 1870, ne porte que la signature de Jules Chéron, André Durand suppose, et nous convainc, que la conception et la rédaction de ce livre sont largement dues à Henry Dunant; il s'appuie pour cela sur des documents et sur des recoupements avec d'autres ouvrages. A travers cet exemple, il nous montre, d'une part, comment Dunant reprenait les mêmes textes dans diverses publications, d'autre part, comment il utilisait les signatures de ses partisans pour faire reconnaître le rôle historique qu'il estimait avoir joué dans la fondation de la Croix-Rouge..

La biographie de Willy Heudtlass, **J. Henry Dunant, Gründer des Roten Kreuzes, Urheber der Genfer Konvention. Eine Biographie in Dokumenten und Bildern**, Stuttgart, Kohlhammer, parue en 1962, déjà rééditée en 1977 (en vue du 150<sup>e</sup> anniversaire) et en 1980, en est à sa quatrième édition. Notre chronique a rendu compte, beaucoup trop brièvement malheureusement, de la première édition; les deux éditions suivantes (rigoureusement identiques, à deux exergues et un avant-propos près) ont été ignorées ici. Dans ces conditions, et compte tenu du fait que les principales modifications ont été faites entre la première et la deuxième édition, faut-il rouvrir ici un procès qui devrait bénéficier, depuis longtemps, de prescription? Nous répondrions non sans hésiter, si le procès n'avait pas été esquivé en son temps, et si nous n'avions pas affaire à un récidiviste.

Pour une biographie qui veut s'appuyer essentiellement sur des documents et des illustrations, il est regrettable que les premiers soient tous présentés en allemand (sans que l'on sache même quelle est la langue originale) et dépourvus de références précises; dommage aussi que les secondes ne soient plus, depuis la deuxième édition, annoncées dans le texte. Il a fallu attendre la quatrième édition pour qu'une introduction explique enfin la genèse du travail et l'histoire, plutôt mouvementée, de ses sources; nous souhaiterions qu'une telle introduction nous dise aussi en quoi cette dernière mouture se différencie des précédentes, ce qui la justifie et quelle a été la part de Walter Gruber, qui collabore pour la première fois à l'ouvrage. On note enfin des défauts de mise à jour: dans les remerciements, par exemple, Bernard Gagnebin est toujours doyen de la Faculté des lettres!

Notons maintenant les mérites de l'auteur, ancien directeur du service de presse de la Croix-Rouge allemande, qui a mis en valeur, le premier, le fonds Müller, qui a découvert des documents importants à Oslo et qui a révélé les fameux diagrammes. En l'absence d'autres biographies récentes, et malgré ses

défauts, ce livre, qui fait autorité selon la Société Henry Dunant, rendra sans doute service à plus d'un lecteur. Mais, alors précisément que des efforts sont faits pour soumettre les recherches sur Dunant à des critères scientifiques, fallait-il rééditer un travail qui ne répond pas à ces critères?

D'Henry Dunant, passons à Jean-Pierre Henry, un autre enfant du XIX<sup>e</sup> siècle genevois, un autre destin fait d'exil et de misère, la gloire posthume en moins. On se souvient sans doute de son autobiographie, *Jean-Pierre et les promesses du monde. Souvenirs d'un enfant de Meyrin (Genève), 1814 à 1835*, publiée par Roland Ruffieux en 1978, et des discussions qu'elle a suscitées (notre *Bulletin*, XVI, 4 (1979), p. 438 et *Revue suisse d'histoire*, 29 (1979), p. 649.) Cette autobiographie, qui couvre les vingt et une premières années de la vie de Jean-Pierre Henry, n'est que le premier de quinze volumes manuscrits, les quatorze autres étant occupés par un journal qui nous mène jusqu'à la mort de l'auteur en 1877. Daniel Couturier, qui a découvert et qui possède ces quinze volumes, écrivait en 1978: «En ce qui concerne les quatorze volumes du Journal, je dirai simplement qu'à mon avis ils représentent un document d'une richesse immense; je souhaite vivement qu'en soit entreprise sans tarder l'étude et l'édition scientifique.» Son souhait n'a pas encore été exaucé, mais Luc Weibel a pu lire le manuscrit et il nous en livre un aperçu très alléchant dans **Les deux familles de Jean-Pierre Henry**, *Revue du Vieux Genève*, 1985. Tout en nous faisant parcourir l'itinéraire du précepteur, de son arrivée en Autriche à sa mort à Munich, Luc Weibel nous offre de larges citations du journal, qui en font entrevoir toute la richesse; il parsème aussi son récit de réflexions sur le sort de Jean-Pierre Henry, sur sa démarche littéraire et sur l'intérêt de son journal. Quant aux dernières années du Meyrinois, Weibel corrige un peu Ruffieux (installation à Munich en 1874, non plus «dans le plus grand abandon», mais avec ses patrons), sans pour autant lever tout le mystère qui entoure sa mort (suicide?).

Dans **La comédie de l'histoire ou le théâtre de marionnettes de Marc Monnier**, *Etudes de Lettres*, 1985/3 (Revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne), Bernard Lescaze nous plonge, avec une grande richesse de références historiques et littéraires, dans une des parties les plus originales de l'œuvre de Marc Monnier. D'inspiration italienne (le père de Philippe Monnier a passé son enfance à Naples), ces pièces satiriques, dont un recueil a été publié à Genève en 1871, et qu'Amiel lisait publiquement, nous entraînent sur la scène de la politique européenne. Comme le montre bien Bernard Lescaze, les contemporains n'y cherchaient et n'y voyaient pas ce que nous pouvons y trouver; une relecture de ce théâtre «jamais innocent» n'est donc pas inutile. «Sous le masque du rire, Marc Monnier a pris au sérieux la scène miniature sur laquelle il s'est plu à faire gigoter les pantins de l'histoire pour le plaisir et le réconfort des victimes de celle-ci.»

Pour conclure agréablement cette chronique, partons herboriser avec Edmond Boissier, dont une plaquette magnifiquement illustrée vient judicieusement nous rappeler l'importance (**Edmond Boissier, botaniste genevois, 1810-1885-1985**, *Série documentaire des Conservatoire et Jardin botaniques*, 17, Genève, 1985). Dans une belle préface, le regretté Gilbert Bocquet souligne

«le modernisme [des] conceptions floristiques et systématiques» de «ce botaniste de génie»; il évoque la justesse de ses choix, ses vues parfois prophétiques et, surtout, sa modestie comme composante de son intuition. Hervé M. Burdet, qui a réuni les textes et les illustrations, souhaite réparer une injustice: Boissier, quoiqu'il soit estimé et souvent cité dans la botanique internationale, est beaucoup moins connu à Genève qu'Augustin-Pyramus de Candolle; pourtant, avec des préoccupations différentes certes, il ne le cède en rien à son illustre devancier. On regrettera que les auteurs et les dates des textes rassemblés ici (certains sont anciens) ne soient pas indiqués; par exemple, l'expression «ces dernières années» utilisée à la page 30 prend un sens différent quand on sait que l'article a été rédigé en 1965, ce qui n'enlève par ailleurs rien à sa qualité. Reste le plaisir de découvrir un précurseur qui, de même que «Monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir, [...] était un écologiste qui s'ignorait.»

Pierre-Alain FRIEDLI

### XX<sup>e</sup> siècle

Dans le domaine de l'histoire politique, l'année 1985 a été marquée par la publication des **Raisons de vivre** de Jean Vincent (Lausanne, L'Aire, 1985, 271 p.); le fait mérite d'autant plus d'être signalé que les hommes politiques suisses sont plutôt avares de confidences écrites et a fortiori de témoignages sur leurs activités d'hommes publics. Faut-il cependant voir dans ces «raisons de vivre» les «mémoires» — comme d'aucuns l'ont dit — d'un acteur aussi intensément engagé que ce patriarche du communisme helvétique dans les débats de la vie politique et sociale d'une bonne partie de ce XX<sup>e</sup> siècle? Il s'agit plutôt à notre avis d'un témoignage, souvent vibrant de militantisme et de sincérité, pour y voir un genre littéraire tel que les «mémoires» qui requiert sinon plus de détachement du moins un plus grand souci de documenter plutôt que de convaincre à propos d'une activité publique si intense ou complexe fût-elle. D'ailleurs, J. Vincent lui-même ne prétend pas avoir rédigé ses «mémoires» ni même dire la vérité historique. Ne se déclare-t-il pas lui-même incapable «de redire, de juger tout ce que j'ai vu et entendu exceptionnellement?» Son propos est plus modeste et général; il ne veut pas donner des réponses aux curieux, dont il dit qu'ils sont souvent malhonnêtes, sur des moments cruciaux de son engagement, car il ne veut pas par ses propos «desservir hier, aujourd'hui et demain» ceux qu'il a rencontrés et ceux avec lesquels il a partagé des espoirs et des épreuves. Il veut se limiter à «parler de ceux avec qui j'ai grandi, vécu, étudié, agi, ici, dans ce qui est de notre existence et aussi de notre responsabilité. De tous ceux aussi que nous voulons arracher à l'oubli même si leur nom est obscur, leurs travaux modestes» (p. 14).

Il s'agit donc bien d'un témoignage d'une action militante qui se poursuit dans la fidélité, mais non sans critique, à la foi communiste de la jeunesse. L'historien en prend note; mais il ne trouvera pas de révélations inédites sur les grandes questions qui se sont posées aux responsables communistes au cours

de ce demi-siècle d'histoire et auxquelles J. Vincent a été intimement mêlé. Ce qu'il faut retenir, c'est la constance de son engagement dans la défense des causes difficiles qui sollicitait par moments tout son temps et toute sa personne, qu'il s'agisse de son séjour en Chine en 1932 pour défendre deux syndicalistes zuricois, condamnés à mort, de son voyage en Allemagne en 1933 pour enquêter sur le sort de communistes allemands victimes des nazis ou encore de ses activités d'avocat lors des procès des Suisses condamnés pour s'être engagés comme volontaires dans la guerre civile espagnole.

Aussi ne faut-il pas s'étonner de trouver sous la plume toujours alerte et polémique du dirigeant communiste genevois une condamnation sans nuance de la politique du Conseil fédéral, notamment de G. Motta, et des commentaires acerbes sur l'attitude du gouvernement fédéral dans les périodes qu'il intitule «les guerres froides»; les «interdits professionnels» dont sont victimes plusieurs communistes suscitent sa révolte et confirment la désillusion qu'il éprouve par rapport au prétendu esprit démocratique des autorités suisses.

Quant aux désillusions qu'il a ressenties en tant que militant communiste lors d'événements internationaux tels que l'intervention soviétique à Prague en 1968, Vincent s'en explique, mais cela ne l'a pas détourné du système communiste qui a commis dans ces affaires des erreurs de parcours; pour lui, le communisme suisse se passerait de telles distorsions de l'idéal démocratique et social. Car, comme il l'a confirmé lors d'une interview à *L'Hebdo*, 25 avril 1985, publiée sous le titre **La dernière pirouette**, il est toujours resté fidèle à une ligne générale qui lui paraît juste historiquement parlant, au cours général de la Révolution en marche dans les pays socialistes, en dépit de toutes les déceptions, des désaccords avec les camarades de son parti ou d'autres partis. En dépit de ses réserves, l'ouvrage de J. Vincent apporte une contribution importante à l'histoire du militantisme communiste en Suisse, qu'il s'agisse des moments de grands espoirs après la Deuxième Guerre mondiale ou des combats et des efforts à mener pour éviter la totale marginalisation du parti communiste — porteur en principe des espoirs des masses — de la vie politique suisse, au cours des dernières décennies.

C'est sur un autre moment particulièrement agité de l'histoire politique genevoise, marqué par l'arrivée au pouvoir des socialistes de Léon Nicole que Jean-Claude Favez apporte un éclairage extrêmement intéressant sur la politisation au niveau cantonal d'une vieille question d'intérêt national: **Verts et Rouges contre rouge et jaune. A propos des zones franches** (*Revue du Vieux Genève*, n° 15, 1985, p. 61-68). Traitant du dernier épisode du litige franco-suisse au sujet des zones franches, marqué par la publication de la sentence arbitrale, le 15 décembre 1933, qui fixait les conditions du rétablissement d'un régime de zones franches autour de Genève que la France avait cru pouvoir supprimer unilatéralement en 1919, J.-C. Favez montre les réactions des autorités genevoises et de certains milieux organisés, notamment de l'Association pour la défense du statut des zones.

Si, dans un premier temps, L. Nicole approuve, conséquent d'ailleurs avec la ligne de son parti depuis le début des années vingt, le retour du statut des zones, il va rapidement prêter l'oreille aux doléances de plus en plus véhémentes

des milieux de la campagne genevoise — maraîchers et horticulteurs — qui manifestent leur opposition à la mise en œuvre du nouveau règlement. Des calculs électoralistes expliquent ce changement d'attitude; encore en décembre 1933, Nicole conduit en effet une délégation genevoise à Berne pour bien faire entendre l'opposition des autorités et des milieux intéressés du canton au rétablissement des zones.

Autrement dit, une affaire qui du point de vue de Berne avait enfin trouvé un heureux dénouement, largement favorable à la Suisse, suscite un nouveau conflit entre la Berne fédérale et Genève. Au niveau genevois, on assiste à une surprenante identité de vue entre un gouvernement à majorité socialiste et les milieux agricoles d'appartenance politique à majorité démocrate et sociale-chrétienne, ce qui permet à Nicole de démontrer avec éclat la représentativité de sa politique. Le projet d'arrêté législatif qu'il soumet au Grand Conseil n'est-il pas approuvé le 30 décembre 1933 à la quasi-unanimité des députés à l'exception de neuf députés de l'Union nationale et d'un démocrate? Dans cet arrêté, les autorités genevoises demandent de surseoir à la mise en œuvre du nouveau règlement des zones qui entraînerait de fâcheuses conséquences économiques et sociales dans le contexte de la grande récession; en tout cas, les autorités genevoises en laissent la responsabilité à Berne.

Cette action politique donne lieu à une polémique entre Berne et Genève qui s'est prolongée durant les premiers mois de 1934. Finalement, l'action tentée par Nicole sera un échec; ne disposant d'aucun appui auprès du Conseil fédéral auquel il reproche d'avoir choisi comme interlocuteurs des personnages favorables à sa position plutôt que d'avoir sollicité l'avis des milieux genevois concernés. Il est vrai qu'à Berne on n'avait aucune envie de prêter main-forte au socialiste Nicole, confronté au mécontentement violent des maraîchers et des horticulteurs.

On le voit, les divisions et les oppositions qui se manifestèrent à propos de l'application du régime des zones dépassaient largement la question des zones elle-même.

On ne quitte pas le climat trouble et passionnel des années trente avec la contribution dans ce même cahier de la *Revue du Vieux Genève*, p. 51-60, de Marco Marcacci: **Etoile de Salomon, fauille et marteau, croix gammée et croix fédérale**. L'auteur décrit les efforts déployés depuis le début du siècle par les autorités universitaires pour attirer des étudiants étrangers, notamment allemands. Leurs efforts avaient dû être renouvelés après la Première Guerre mondiale du fait que le nombre des étudiants étrangers avait dramatiquement chuté, passant de 1298 en 1913 à 176 en 1922. La Faculté de droit qui dispensait un enseignement spécial en langue allemande depuis le début du siècle attirait la plus forte proportion d'étudiants allemands. Mais, Marcacci l'explique, le flot des étudiants allemands se ralentit à nouveau d'une façon spectaculaire dès l'apparition de la crise économique en 1930 et sous le coup de la politique culturelle et universitaire des autorités nazies, au point qu'on ne compte plus que 24 inscriptions en 1935 contre 200 en 1925. Cependant, de nouvelles démarches auprès de Berlin qu'appuie le Département politique fédéral font revenir plus d'une cinquantaine d'étudiants allemands en 1938; la guerre réduit

à nouveau fortement les effectifs dès l'automne 1939. L'auteur indique sa surprise de voir les autorités universitaires renouveler leurs efforts pour s'assurer la fréquentation de l'Université de Genève par des étudiants dont elles connaissent la politisation croissante au sein des universités allemandes nazi-fisées. Cela s'est traduit à Genève par le boycott d'un de leurs professeurs du seul fait qu'il était juif, Louis Hamburger, et d'un autre, le professeur Liebeskind parce qu'il avait eu l'audace d'indiquer à ses étudiants allemands qu'il continuerait à enseigner sa matière sur la base des principes de droit universellement reconnus et qu'il ignoreraient par conséquent les derniers décrets nazis. Marcacci expose comment les autorités universitaires et cantonales ont su calmer ces incidents dans le souci de maintenir le rayonnement international de l'université, quitte à désavouer le professeur Liebeskind.

On passe au domaine littéraire avec le remarquable ouvrage de Françoise Fornerod, **Histoire d'un roman. La Pêche miraculeuse de Guy de Pourtalès**, Genève, Slatkine, 1985, 294 p. L'auteur entreprend une étude génétique que lui a suggérée la comparaison des deux manuscrits de l'œuvre; la découverte du rapport existant entre le célèbre roman et un texte antérieur «La Dernière Héloïse» que G. de Pourtalès avait lui-même désigné comme un avant-texte a convaincu l'auteur de la pertinence de sa recherche. D'autres textes découverts en cours de route ont ensuite permis à Fornerod de compléter son propos, en pouvant démontrer que *La Pêche miraculeuse* comportait une suite. Elle explique l'abandon de ces textes par le fait que le grand romancier était à la recherche de différentes perspectives et stratégies narratives. En analysant les diverses ébauches, Fornerod pense que l'écrivain avait hésité entre plusieurs solutions narratives pour donner l'illusion en se racontant dans trois romans — *Marins d'eau douce*, *Montclar* et *La Pêche miraculeuse* — qu'il ne parlait pas de lui-même et pour réussir à faire de chacune de ces trois œuvres un livre différent des deux autres en tous points. Cependant, ce qui intéresse Fornerod, c'est de montrer «comment un écrivain fabrique son roman» et démontrer «en quoi la forme qu'il a choisie a elle-même une signification». Elle est convaincue de la remarquable unité de l'œuvre tout entière de Pourtalès et qu'il ne faut pas approcher l'homme et l'œuvre, «mais l'homme dans l'œuvre». Procédant à une analyse détaillée des manuscrits, des notes, du journal et de la correspondance de l'écrivain, elle tente de reconstituer la genèse de *La Pêche miraculeuse* et des ébauches des suites qu'elle devait comporter dans l'esprit de Pourtalès. C'est dire la démarche hautement scientifique de Fornerod qui ne cherche pas à donner le sens de *La Pêche miraculeuse*, mais à décrire «les conditions de constitution d'un sens», s'intéressant à ce roman en tant qu'objet, à savoir comment il est fait. Car, remarque-t-elle, «c'est en comprenant pourquoi elle est ce qu'elle est que je peux continuer à l'aimer».

Cette étude apporte au-delà de l'interprétation fondamentale de la création romanesque des renseignements originaux sur la réception de l'œuvre aussi bien en Suisse romande où elle donna lieu un moment à quelque agitation à propos de tel ou tel personnage familier qu'en France et dans d'autres pays. L'étude est complétée et enrichie de la publication de deux importants inédits datant de 1939; il s'agit du dernier état d'un projet qui aurait dû constituer une

suite à *La Pêche miraculeuse*, intitulé *Les Lys des champs*. Ces textes confirment en quelque sorte l'analyse de Fornerod sur l'unité profonde de l'œuvre du grand romancier.

En hommage au professeur Robert Godel, décédé en 1984, et à son œuvre, les *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 1984, n° 38, ont dédié un impressionnant recueil d'articles d'éminents spécialistes de linguistique et de dialectologie — René Amaker, Michel Burger, Rudolf Engler, Tullio De Mauro — qui rendent compte de l'apport original du linguiste genevois à la connaissance du langage; plusieurs textes significatifs dont quelques inédits de Godel sont reproduits dans cette imposante publication. Si R. Godel est bien connu pour sa contribution à la connaissance de l'Arménie et de l'arménien, il ne faut pas oublier ses intérêts pour le turc et sa collaboration suivie au *Glossaire des patois de la Suisse romande*; à vrai dire, et le recueil en rend bien compte, la vie et l'œuvre de ce chef de file de l'école de linguistique de Genève illustrent aussi bien l'ardeur du savoir que le goût de l'humain du véritable humaniste qu'il fut.

C'est un ouvrage magnifiquement présenté et illustré que publie Dario Gamboni sur **Louis Rivier, 1885-1963, et la peinture religieuse en Suisse romande** (Lausanne, Payot 1985, 160 p., avec une préface de Florence Deusel et des contributions d'Antoine Baudin et de Claire Huguenin). Il constitue une introduction savante à l'exposition des œuvres religieuses de ce grand peintre vaudois inconnu du grand public, qui a été organisée au Musée des beaux-arts de Lausanne et au Musée argovien des beaux-arts. La redécouverte de cette œuvre qui avait le plus souvent fait office de repoussoir ou de contre-exemple esthétique du fait que Louis Rivier avait placé son action et son art à la tête d'une cause perdue: la lutte contre «l'art moderne», considéré comme une forme de décadence ou de perversion, résulte en quelque sorte de la crise de l'histoire de l'art du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle, jusqu'ici trop engagée pour la cause du modernisme; l'historien d'art se met désormais à percevoir la présentation qui a été faite de l'émergence de «l'art moderne» contre les forces conservatrices comme une construction partielle et téléologique; en ce XX<sup>e</sup> siècle, le climat «postmoderne» qui s'instaure est propice à la redécouverte des artistes et des œuvres écartés par la tradition moderne. L'objet de cet ouvrage est donc bien de redécouvrir et de situer l'œuvre de Rivier au-delà de toute prétention de réhabilitation qui paraît dépasser la mission de l'historien. Il s'agit de prendre conscience que «l'art sacré» se situe bien à part de «l'art moderne»; il constitue aussi un lieu privilégié d'une relation entre l'art et le peuple. L'ouvrage apporte des informations précises par des tableaux chronologiques et par les nombreuses références artistiques et bibliographiques aussi bien sur l'architecture que la peinture religieuses en Suisse romande aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles dont les choix et les thèmes ne sauraient être dissociés des grands débats d'idées et de sociétés.

Dans *Musées de Genève*, n° 251, janvier 1985, p. 9-12: **Albert Trachsel, 1863-1929** par Hans Luthy, Charles Goerg et Marcel Baumgartner, on redécouvre l'œuvre de cet artiste à la fois architecte, peintre et poète, à l'occasion d'une rétrospective de ses travaux présentée dans les musées de Genève, Soleure et Fribourg-en-Brisgau. Les auteurs soulignent la situation particulière de cet artiste méconnu du grand public alors qu'il jouissait de la considération des

milieux artistiques. Cela est dû en partie au fait que les idées chez Trachsel sont plus puissantes que les réalisations. C'est en saisissant tout le spectre de ses activités — architecture, peinture, poésie — que l'on mesure la portée de son œuvre. Ses écrits aussi bien esthétiques que politiques commencent seulement à être pris en considération. Ne publia-t-il pas en 1918 un ouvrage sur *La Guerre. Les constatations et les réformes* dans lequel il prônait la liberté de l'être face aux refoulements dus aux traditions morales séculaires!

Dans ce même cahier, on trouve (p. 15-19), une évocation de la vie et de l'œuvre du **Sculpteur Louis Gallet, 1873-1955** par Denise Maier. Homme de grande culture, intéressé aux sciences naturelles et à la métaphysique, il réalisa son œuvre de sculpteur à Paris, La Chaux-de-Fonds, puis à Genève; elle est considérable, mais peu étudiée. Les Genevois peuvent admirer l'une de ses œuvres, une statue en bronze d'un gorille, placée en 1984 dans le parc du Muséum d'histoire naturelle. Gallet s'était rendu célèbre en 1937 en observant pendant cinq mois deux célèbres gorilles du Jardin zoologique de Londres, qui lui servirent de modèles. Il se rendit encore célèbre par ses portraits en bronze.

Dans un genre tout différent, Léonard Morand nous introduit à l'œuvre du dessinateur humoristique carougeois Gérald Poussin, sous le titre **A propos des bandes dessinées: les grands hommes laids du petit Poussin**, *Revue du Vieux Genève*, n° 15, 1985, p. 75-82. Illustrateur de la bêtise, de l'anormalité, Poussin a réalisé plusieurs albums; son dessin est caractérisé par un trait sobre, parfois lourd, et une ironie omniprésente. Par son œuvre, il crie sa révolte d'ouvrier qui se transforme avec le temps en un poème sur le monde des petites gens. Des «repères chronologiques» et des illustrations complètent le commentaire.

Sur une ancienne et toujours vivante institution genevoise, on découvre une foule d'informations dans l'ouvrage de Charles Seitz, **Tradition et modernisme. L'Hospice général de 1869 à 1985** (Genève, Hospice général, 1985, 133 p., publié à l'occasion de son 450<sup>e</sup> anniversaire). Dans une première partie, Seitz expose la création de l'Hospice général en 1869, qui succède à l'ancien Hôpital général, et son évolution jusqu'à la mise en place d'un service d'assistance médicale au début de ce siècle. Dans une deuxième partie, il décrit le développement des activités sociales et d'assistance, notamment sous le coup de la Première Guerre mondiale et de la grande crise économique et sociale des années trente. Enfin, dans une troisième partie, il retrace l'évolution de l'institution de 1962 à nos jours, caractérisée par une décentralisation de l'assistance et par une activité de prévention.

A travers l'étude de cette institution, ce sont de précieuses indications qui sont fournies sur l'histoire sociale et économique de Genève, mais aussi sur la transformation des rapports sociaux et des mentalités.

Sur l'existence de sociétés locales aujourd'hui disparues, on lit avec un vif intérêt la petite étude historique de Jacques Tagini sur **L'Association des Garçons d'Arare et le dernier voyage**, *Schweizerisches Archiv für Volkskunde*, Basel, 1985, Heft 1-2, p. 47-58. Le rite d'enterrement dans un village catholique de Savoie rattaché au canton de Genève en 1816 et son évolution marquée par les interdits religieux du canton sont décrits sur la base de documents ayant appartenu à des membres de cette association qui s'était justement constituée

pour assurer le service d'enterrement à une époque où le cercueil était porté à bras du domicile mortuaire à l'église, puis au cimetière; cette pratique cessa en 1961, avec la disparition du corbillard qui avait été introduit au début du siècle, faute de cheval; il a été remplacé par les pompes funèbres de la Ville de Genève.

Enfin, signalons deux plaquettes. L'une, **Cinquante ans de navigation. Canoë-Club de Genève, 1935-1985** (Lancy/Genève, Imprimerie POT), contient des listes des membres des comités successifs, une rétrospective des activités par année, illustrée de nombreuses photos, la liste des slaloms organisés et des championnats suisses et internationaux remportés par des membres du club ainsi que des récits d'expéditions nautiques en Afrique et en Amérique du Nord et du Sud.

L'autre plaquette intitulée: **Dix ans sans chasse** (Genève, Département de l'intérieur et Commission consultative de la faune, 1985, 69 p.) dresse le bilan de la situation de la faune genevoise après dix ans d'interdiction de la chasse dans le canton. La publication est joliment illustrée de photographies et agrémentée de dessins de Robert Hainard.

Antoine FLEURY